



Communiqué de presse

TELUS déclare ses résultats du premier trimestre

*La société enregistre une excellence croissance des produits, du bénéfice
et des flux de trésorerie*

Révision à la hausse des perspectives pour 2005

VANCOUVER, le 4 mai /CNW/ - TELUS Corporation (T et T.NV à la Bourse de Toronto et TU à la Bourse de New York) a déclaré aujourd'hui d'excellents résultats financiers pour le premier trimestre de 2005 devançant les prévisions pour TELUS Mobilité et TELUS Communications et entraînant une augmentation importante des bénéfices consolidés et du flux de trésorerie disponible. Les produits d'exploitation consolidés de près de 2,0 milliards de dollars du trimestre ont augmenté de presque 10 % par rapport à l'an dernier et le bénéfice d'exploitation a progressé de 46 %. Le bénéfice par action pour le premier trimestre était de 67 cents, soit une augmentation de 139 %, par rapport à 28 cents pour la période correspondante de l'an passé. Le bénéfice par action pour le premier trimestre a bénéficié de 15 cents d'ajustements positifs liés aux impôts comparativement à 4 cents pour le premier trimestre de 2004. Le flux de trésorerie disponible a augmenté de 123 millions de dollars pour s'établir à 567 millions de dollars pendant le trimestre, soit une amélioration de 28 % par rapport à il y a un an.

PRINCIPAUX RESULTATS FINANCIERS

En millions de dollars canadiens, sauf les montants par action (non vérifiés)	Trimestre clos le 31 mars		Var. %
	2005	2004	
Produits d'exploitation	1 974,7	1 803,8	9,5
BAIIA(1)	856,2	721,3	18,7
Bénéfice d'exploitation	454,0	310,9	46,0
Bénéfice net	242,2	101,3	139,1
Bénéfice par action (BPA), avant dilution(2)	0,67	0,28	139,3
Dépenses en immobilisation	273,2	309,7	(11,8)
Rentrées de fonds provenant des activités	728,4	588,1	23,9
Flux de trésorerie disponible(3)	566,6	443,3	27,8

(1) Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) s'entend de la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation moins les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Voir le paragraphe 11.1 du rapport de gestion.

(2) Le BPA comprend les répercussions positives des impôts de 15 cents et de 4 cents pour les trimestres de 2005 et de 2004, respectivement

(3) Voir le paragraphe 11.2 du rapport de gestion.

Darren Entwistle, président et chef de la direction, a déclaré : "Les résultats du premier trimestre ont été excessivement forts pour TELUS Communications comme pour TELUS Mobilité, où nous avons eu une excellente croissance du BAIIA de 10 % et de 36 % respectivement. En outre, le bénéfice net a enregistré une hausse de 117 % sur douze mois, après ajustement d'économies d'impôts exceptionnelles. Ces remarquables résultats sont étayés par l'exécution constante de la part de TELUS de notre stratégie de croissance des secteurs des données et du

sans fil. Nous nous efforçons d'amener le processus de négociation collective à une conclusion positive pour toutes les parties prenantes, de sorte que les membres syndiqués de notre équipe puissent partager plus pleinement notre succès continu."

Robert McFarlane, vice-président directeur et directeur des finances a émis le commentaire suivant : "Nous sommes très satisfaits des excellents résultats enregistrés dans tous les secteurs au premier trimestre. Ces résultats qui devancent nos prévisions et de meilleures perspectives nous ont conduits à revoir nos directives à la hausse concernant la plupart des objectifs à atteindre pour toute l'année 2005. Cependant nous devons rester prudents sur la projection des résultats dans le futur. Nos attentes pour l'avenir devraient être tempérées par l'effet possible des tendances actuelles de menaces accrues de la concurrence et des technologies et des coûts de restructuration plus élevés pendant le reste de l'année; nous devons également reconnaître que nous faisons face à une difficulté encore non résolue concernant les relations de travail. Cependant, ce qui est clair c'est que TELUS fonctionne au mieux et obtient des résultats de niveau supérieur dans l'industrie des télécommunications en Amérique du Nord. Soyez assurés que l'équipe TELUS s'efforce de tirer parti de cette réussite pour que l'avenir continue de sourire à tous nos investisseurs."

PRINCIPAUX RESULTATS D'EXPLOITATION

TELUS Mobilité

Amélioration sensible du flux de trésorerie de 80 millions de dollars grâce à une croissance des produits de 80 millions de dollars et d'une augmentation importante de la marge

- Les produits d'exploitation ont augmenté de 121 millions de dollars, soit de 19 % par rapport à la période correspondante de 2004, pour s'établir à 758 millions de dollars au premier trimestre de 2005.
- Le BAIIA s'est accru de 90 millions de dollars, soit de 36 % pour s'établir à 337 millions de dollars.
- La marge du BAIIA s'est rehaussée de 6,7 points à 49 % du produit du réseau et de 5,6 points à 45 % du produit total.
- Le PMPA (produit moyen par abonné) a augmenté de 1 dollar pour s'établir à 58 dollars.
- Le coût d'acquisition ("CA") par abonné brut s'est allégé en passant de 383 dollars à 355 dollars.
- Les ajouts nets d'abonnés, 80 200 pendant le trimestre, se sont améliorés de 5 % par rapport à il y a un an. Les ajouts nets d'abonnés aux services facturés, générant des revenus plus élevés, ont notamment augmenté de 16 %, soit 74 800, ce qui représente 93 % du total des ajouts nets.
- Le taux de roulement mensuel confondu s'est amélioré, en baissant à 1,45 % par rapport à 1,49 % pour le même trimestre de l'exercice précédent; le taux de roulement des services facturés était de 1,12 % ce trimestre, soit une hausse de 1,17 % par rapport à l'an dernier.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) a augmenté de 80 millions de dollars, soit de 41 %, pour s'établir à un record trimestriel de 278 millions de dollars.

TELUS Communications

Forte amélioration du flux de trésorerie tirée par une croissance des produits de 4 % et du BAIIA de 10 %

- Les produits ont augmenté de 49 millions de dollars, soit de 4 % au cours du premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante en 2004. C'est le troisième trimestre de croissance en glissement annuel.
- Les produits tirés des données ont inscrit une hausse de 11 % stimulée par la hausse de 18 % du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse et d'une croissance des non titulaires dans le Canada central.
- Une forte augmentation de 24 % des produits tirés des non titulaires en Ontario et au Québec, qui se sont établis à 160 millions de dollars, a assuré la rentabilité d'un autre trimestre.
- Les produits tirés des appels interurbains ont baissé de 1 %, le deuxième trimestre de baisse

d'un modeste 1 % en glissement annuel.

- Le BAIIA a augmenté de 45 millions de dollars ou de 10 %, car l'augmentation des produits de 4 % a été réduite d'une augmentation de seulement 1 % des frais d'exploitation.
- Les ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse étaient de 22 200 pendant le premier trimestre, ce qui porte le total des abonnés au service Internet haute vitesse de TELUS à 711 900, soit une augmentation de 18 % par rapport à l'an dernier.
- Le nombre de lignes d'accès au réseau, 4,8 millions, a diminué de 15 000 depuis la fin de 2004, soit un modeste 1,1 % par rapport à il y a un an.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) s'est accru de 91 millions de dollars ou de 43 %, pour atteindre 305 millions de dollars au premier trimestre de 2005.

EXPANSION DE L'ENTREPRISE

Activité liée aux relations de travail

L'activité a été intense au cours des quatre premiers mois de 2005 et TELUS et le Telecommunications Workers Union (TWU) tentent encore de parvenir à une convention collective de remplacement. Début février, le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a renversé sa décision, prise il y a un an, qui imposait un arbitrage exécutoire à TELUS et a renvoyé les parties au processus de négociation collective tout en rétablissant une interdiction plus spécifique de communiquer avec l'entreprise. Le TWU a fait appel de la décision du CCRI auprès de la Cour d'appel fédérale et il devrait être entendu le 31 mai 2005. Depuis l'annonce de cette décision en février, les parties négocient sous la supervision d'un médiateur désigné par le gouvernement fédéral.

Le 18 avril, la société, ayant déclaré une impasse dans les négociations, a donné un premier avis de lock-out. Les six mesures de lock-out spécifiques prévues étaient : suspension des processus relatifs aux griefs et à l'arbitrage; suspension des activités des comités mixtes syndicat/direction; suspension de la prise des congés de temps accumulé; suspension du paiement du premier congé de maladie; report de toutes les augmentations relatives à la progression du salaire et du droit à congé annuel. Ces mesures, mises en oeuvre le 25 avril, ne comprenaient pas l'arrêt des opérations de TELUS et visaient à mettre de la pression à la table des négociations. De plus, avec l'annonce de ces mesures de lock-out spécifiques, l'interdiction de communication a été annulée et le 21 avril, TELUS a communiqué son offre complète, déjà présentée au TWU à la table des négociations, directement aux membres de l'équipe syndiquée. Les négociations continuent à ce jour. Après quatre ans et demi sans nouvelle convention, TELUS tente de régler le processus de négociation collective et de parvenir à une convention collective de remplacement pour le bénéfice des membres de l'équipe, des clients et des investisseurs.

TELUS continue de racheter des actions

Pendant le trimestre, TELUS a continué d'acheter des actions dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant le premier trimestre, un total de 4,1 millions d'actions (2 097 100 actions ordinaires et 2 036 100 actions sans droit de vote) a été racheté pour un montant total de 158,3 millions de dollars.

TELUS a commencé le programme de rachat le 20 décembre 2004 avec l'intention d'acheter, de temps en temps sur une période de 12 mois, jusqu'à 14 millions de ses actions ordinaires en circulation et jusqu'à 11,5 millions de ses actions sans droit de vote en circulation. Cela représente environ 7 % des actions émises et en circulation pour chaque catégorie d'actions. Depuis le début du programme, un total de 6,3 millions d'actions (2 852 811 actions ordinaires et 3 487 500 actions sans droit de vote) ont été achetées pour un montant total de 236,3 millions de dollars.

TELUS pense que de tels rachats sont dans le meilleur intérêt de TELUS et constituent une bonne occasion d'investissement et une bonne utilisation des fonds de TELUS qui devraient améliorer la valeur des actions restantes. Toutes les actions TELUS achetées ont été annulées.

Meilleures facilités de crédit bancaire de 1,6 milliard de dollars

TELUS a négocié de nouvelles facilités de crédit en mai 2005 pour remplacer des facilités de crédit existantes de 1,6 milliard de dollars. L'ancienne facilité de 364 jours, qui devait arriver à

échéance sous peu, et une facilité à terme, venant à échéance dans trois ans, ont été remplacées par une nouvelle facilité venant à échéance en mai 2008 et par une facilité d'une durée cinq ans venant à échéance en mai 2010. Les nouvelles facilités de crédit ne comportent pas de changements importants de modalités, si ce n'est une réduction du coût et une prolongation de la durée, ce qui témoigne d'une conjoncture favorable et de la solide position financière de TELUS. Il est à noter que les dates d'échéance de ces nouvelles facilités bancaires vont au-delà des dates d'échéance des deux prochains emprunts importants de TELUS dus en juin 2006 et 2007.

TELUS fait équipe avec la Colombie-Britannique

En avril, la province de la Colombie-Britannique et TELUS ont annoncé une initiative pour apporter des points d'accès à large bande à 334 communautés de Colombie-Britannique d'ici la fin de 2006 et consolider des contrats de services de télécommunications compétitifs existants en un accord général pendant quatre ans avec une option de trois années de plus. Cette initiative appelée Connecting Communities (relier les communautés) assurera aux communautés de Colombie-Britannique d'avoir accès à des connexions à large bande, ce qui ouvrira de nouvelles occasions économiques et sociales aux résidents de Colombie-Britannique.

L'accord général, qui consolide quelques 340 contrats de services compétitifs existants en un seul, couvre 10 groupes importants du secteur public, telles que des sociétés d'Etat et des autorités sanitaires. Cela aide à obtenir une grande part des activités du gouvernement provincial pour un montant prévu de plus de 245 millions de dollars pour les quatre prochaines années et met TELUS en position pour obtenir de nouvelles possibilités de croissance des produits.

TELUS investira environ 110 millions de dollars sur quatre ans pour connecter 119 communautés à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2006 et élargir encore les services de large bande. Beaucoup des communautés non desservies sont petites, rurales et éloignées, et beaucoup d'entre elles sont des communautés Premières nations ou des communautés proches des Premières nations. Une communauté, telle que définie par le Premier's Technology Council, a une école publique, une bibliothèque ou des installations de santé.

TELUS signe un contrat de 30 millions de dollars pour fournir des services aux établissements d'Intrawest dans tout le Canada

En mars, TELUS a annoncé un contrat de huit ans de 30 millions de dollars avec Intrawest Corporation, l'un des chefs de file mondiaux du secteur des stations-destinations et du tourisme d'aventure, en vertu duquel la société devient le fournisseur exclusif de services IP et de télécommunications de prochaine génération pour tous les centres de villégiature d'Intrawest au Canada. Le contrat couvre une grande variété de services pour Intrawest dans tout le Canada, y compris dans ses importantes propriétés de Whistler Blackcomb et Panorama Mountain Village en Colombie-Britannique; Tremblant au Québec et Blue Mountain Resort en Ontario. Le partenariat souligne la capacité nationale de TELUS à offrir des données intégrées, des solutions IP et sans fil pour répondre aux besoins particuliers des clients.

TELUS lance une solution de communications innovatrice et respectueuse du futur

En mai, TELUS a lancé TELUS Telecommuting pour faire économiser des milliers de dollars aux entreprises clientes par employé participant tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et le smog, en relâchant la pression sur l'infrastructure du transport et en enrichissant les vies des employés. TELUS Telecommuting est une suite de services de communications qui permettent aux clients commerciaux de travailler de chez eux. Les services, Internet haute vitesse; réseaux privés virtuels, une variété d'options téléphoniques et des services de collaboration tels que le Web, l'audio et la conférence vidéo, permettent aux travailleurs de créer des bureaux virtuels à la maison.

En travaillant avec des entreprises, TELUS crée des programmes de télétravail adaptés à leurs activités particulières et fait souvent obtenir des économies importantes et des prix préférentiels aux employés participants. Les programmes peuvent inclure l'achat de services Internet résidentiels payé par une déduction salariale et des remises sur les services, tels que TELUS Home Networking, une solution LAN sans fil.

Pour aider les entreprises à mesurer les répercussions d'avoir des employés travaillant à la maison, TELUS s'est associé avec Teletrips de Calgary. Ils ont mis au point un système basé sur le Web où des télétravailleurs saisissent des renseignements, tels que la marque de leur

véhicule, la distance qu'ils parcourent pour aller travailler, puis ils saisissent les jours télétravaillés. Le système calcule ensuite automatiquement la pollution évitée, le temps et l'argent économisés par l'employés en essence et coûts d'entretien, les rapports de réduction du risque et autres renseignements importants que les sociétés veulent inclure dans leurs rapports de responsabilité des sociétés.

TELUS lance trois nouvelles solutions de sécurité

TELUS a accru sa gamme de solutions de sécurité de pointe pour les entreprises et les gouvernements au Canada. En mars, la société a annoncé le lancement de trois nouvelles solutions de sécurité TELUS. Le service de prévention des intrusions, la solution de réseau privé virtuel SSL et la solution de protection contre les attaques par saturation (la première en son genre au Canada) s'ajoutent à l'ensemble de services de sécurité IP novateurs de TELUS.

Comme de plus en plus de sociétés adoptent la technologie IP, pouvoir assurer le meilleur rendement possible des investissements et garantir la sécurité des systèmes est prioritaire pour TELUS. Ces nouvelles solutions de sécurité répondent à un besoin réel des entreprises et des gouvernements à l'heure actuelle : la sécurité doit être considérée comme une priorité dans le cadre des activités quotidiennes plutôt que comme la prévention d'une menace lointaine.

La solution de prévention des attaques par saturation de TELUS est une solution matérielle qui surveille continuellement le trafic sur le réseau du client pour détecter et détruire toute anomalie éventuelle avant qu'elle n'ait de répercussions sur les services légitimes proposés aux utilisateurs.

Le service de prévention des intrusions est une solution clé en main qui protège l'environnement réseau contre les attaques externes.

La solution de réseau privé virtuel SSL élimine le besoin de déployer des logiciels clients de même que les importants frais de maintenance et d'assistance informatique en tirant parti de la capacité d'Internet pour le transport de données.

TELUS et Telephony(at)Work s'associent pour offrir le tout premier centre d'appels hébergé sur demande et entièrement intégré

Un nouveau partenariat liant TELUS et Telephony(at)Work enrichit le Canada du tout premier centre d'appels hébergé sur demande entièrement intégré et destiné aux entreprises canadiennes. TELUS a conclu un accord exclusif avec Telephony(at)Work en vertu duquel TELUS fournira la technologie de centre d'appels multimédias aux entreprises canadiennes en moins de 12 jours d'avis.

Ce partenariat combine la technologie IP et les données de pointe de TELUS au logiciel de centre d'appels de Telephony(at)Work, appelé CallCentreAnywhere, pour proposer des systèmes de centre d'appels aux entreprises. Ces systèmes intègrent les coordonnées des clients provenant de diverses sources (téléphone, courriel, télécopieur, message en ligne ou vocal) dans un seul système reposant sur IP. Il dirigera les coordonnées vers l'agent le plus approprié, peu importe son emplacement dans le monde, qu'il travaille de la maison ou d'un bureau du centre d'appels.

En tant que chef de file du secteur des données et de l'IP, TELUS a la volonté de proposer des solutions intégrées dotant ses clients d'un avantage concurrentiel sur le marché. Les centres d'appels intégrés réduisent les frais d'entrée inhérents à la technologie traditionnelle tout en augmentant la satisfaction du client. Les entreprises canadiennes seront ainsi dotées de la première solution souple, entièrement intégrée et conviviale de centre d'appels hébergé.

TELUS Mobilité prévoit offrir le service haute vitesse EVDO au premier trimestre 2006 et présente la première carte pour transmission de données sans fil sur réseau EVDO

TELUS Mobilité a présenté aujourd'hui la carte AirCard(MC) 580 de Sierra Wireless pour la transmission de données sans fil sur un réseau longue portée, la première au Canada capable de fonctionner sur les réseaux haute vitesse EVDO. TELUS Mobilité prévoit présenter son service EVDO (pour Evolution, optimisation des données) dans certains marchés canadiens au premier trimestre de 2006. EVDO est la technologie de réseau sans fil de prochaine génération qui permet des vitesses de transmission de données d'environ 400 kilobits par seconde, au moins six fois plus rapides que les vitesses de transmission actuelles. Fonctionnant actuellement sur le réseau 1X de transmissions sans fil voix et données de TELUS Mobilité, la carte Aircard 580 offrira une compatibilité avec EVDO grâce à une simple mise à niveau du logiciel. La carte

Aircard 580, qui succède à la populaire AirCard 555 de Sierra Wireless offerte par TELUS Mobilité depuis 2000, peut être insérée dans les fentes pour cartes PC type II standard de tous les ordinateurs portables. Elle offre une meilleure réception, grâce à son couvercle rabattable, son antenne verticale polarisée et une faible consommation de piles.

La technologie Fastap dynamise la messagerie texte de TELUS Mobilité

TELUS Mobilité a tenu compte de la popularité croissante de la messagerie texte au Canada en lançant le téléphone Fastap LG 6190, unique au monde. Ses touches alphabétiques disposées autour des touches du clavier numérique standard facilitent et accélèrent l'entrée et l'envoi de texte et d'autres données. Nos observations ont démontré que les nouveaux clients qui achetaient le téléphone Fastap envoyaient 120 % de plus de messages textuels que ceux qui possédaient d'autres téléphones. Parallèlement, les clients existants qui modernisent leur appareil en achetant Fastap augmentent leur volume de texte de 60 %. Des hausses semblables ont été notées dans l'utilisation de messagerie photo, car le Fastap LG 6190 est également un appareil photo, l'accès Internet et les autres services de transmission de données. Au début de l'année, TELUS Mobilité a aussi annoncé que ces clients pourraient désormais envoyer des messages textuels de téléphone à téléphone vers plus de 70 pays, à 0,20 \$ le message.

Selon l'Association canadienne des télécommunications sans fil, les 15 millions d'abonnés sans fil envoient désormais plus de 3,4 millions de messages textuels chaque jour. Ils ont envoyé 710 millions de messages téléphone à téléphone en 2004, soit une hausse par rapport aux 352 millions de messages envoyés l'année précédente et 300 messages de plus que les 174 millions de messages envoyés en 2002, lorsque la messagerie inter-communicateurs a été lancée au Canada.

Les téléphones "branchés" de TELUS Mobilité

TELUS Mobilité a lancé plusieurs autres nouveaux téléphones qui ont confirmé son leadership en matière de modèles "branchés" et exclusifs sur le marché canadien du sans fil, notamment un Pocket PC pour accéder aux courriels et plus encore, un téléphone multimédias à rabat coulissant, deux téléphones Mike au design unique et deux nouveaux appareils BlackBerry de RIM.

Courriels et plus encore : TELUS Mobilité a annoncé hier l'Audiovox 6600, un Pocket PC pour courriels et plus encore qui offre les caractéristiques du logiciel Microsoft(MD) Windows Mobile(MC) pour Smartphone, le support Bluetooth pour appareils mains libres, un appareil photo numérique, des capacités vidéo, une carte mémoire de 128 Mbit ainsi qu'un lecteur MP3 intégré. L'Audiovox 6600 est un appareil puissant et compact qui donne accès aux courriels, à l'Internet et qui offre des applications multimédias au bureau ou en route.

Les nouveaux appareils Mike et BlackBerry SCP : TELUS Mobilité a ajouté deux appareils BlackBerry avec technologie Bluetooth à son portefeuille de solutions commerciales. Le BlackBerry 7250 emprunte le réseau national 1X de la société, tandis que le BlackBerry 7520, animé par les fonctionnalités de Mike, est activé sur le service Contact Direct PTT de Mike. Les deux sont caractérisés par des services de données améliorés BlackBerry et un support Bluetooth pour appareils sans fil, comme les trousseaux pour voitures et les écouteurs mains libres. Le BlackBerry 7520 à la puissance Mike possède aussi un récepteur de positionnement global (GPS) qui permet aux clients de suivre et de diriger efficacement et économiquement des parcs mobiles et des services sur le terrain.

Les téléphones SCP multimédias : Lancés en mars, le téléphone LG 535 très attendu est un appareil multimédias puissant dans un étui à rabat coulissant. Il comprend un appareil numérique de 1,3 mégapixel, un enregistreur vidéo, un lecteur MP3 intégré et des haut-parleurs stéréo de qualité supérieure, une carte mémoire amovible et facultative de 128 Mbits ainsi qu'un support Bluetooth pour appareils mains libres, comme les écouteurs et les trousseaux pour voitures. Le téléphone LG 535 s'ajoute au Motorola V710, un autre appareil exclusif doté des mêmes fonctionnalités multimédias et Bluetooth, lancé par TELUS Mobilité en décembre.

Les téléphones stylisés uniques Mike : TELUS Mobilité façonne les voies de communication avec deux nouveaux téléphones stylisés Mike. Le Motorola i833 conçu par Pininfarina est la création de l'entreprise italienne qui a créé le design des voitures Ferrari. Il arbore un boîtier de couleur titane, une lentille interne translucide qui permet aux utilisateurs de voir sous le "capot" du téléphone, un couvercle pour prise d'écouteur en forme de réservoir à essence et un couvercle pour connecteur qui ressemble à une calandre. La gamme Baby Phat conçue par

Kimora Lee Simmons i833 de Motorola est un téléphone dernier cri très en vogue. Il a été créé par la célèbre designer populaire dans le milieu du hip-hop, Kimora Lee Simmons. Le téléphone rose est caractérisé par une texture matelassée et de vrais diamants de 0,4 carat incrustés sur l'étui extérieur.

Prix et récompenses obtenus par TELUS

Innovation en matière de produits pour données

En avril, TELUS a été récompensée par trois prix nationaux et internationaux de premier plan au Sommet des partenaires 2005 de Cisco Systems : le prix du Partenaire d'innovation mondial, le prix du Partenaire de l'année pour le Canada et celui de la Technologie Western Canada Advance. Le prix du Partenaire d'innovation mondial récompense les partenaires qui ont mis au point un ensemble impressionnant de pratiques d'excellence, mis sur le marché un modèle novateur ou conçu une application unique pour répondre au besoin d'un client ou du marché en 2004. Tout récemment, TELUS, épaulé par Cisco, a mis au point ANGEL, une solution de sécurité personnalisée qui assure aux entreprises le contrôle de l'accès au réseau. Le second prix attribué à TELUS, celui du Partenaire de l'année pour le Canada, reconnaît quant à lui les partenariats exceptionnels qui ont suscité une croissance des revenus aux niveaux de l'entreprise et des marchés commerciaux, permis l'innovation dans les solutions technologiques évoluées et enregistré un haut niveau de satisfaction de la clientèle.

Excellence dans le secteur de la haute direction

En mai, Kevin Salvadori, vice-président à la direction de la transformation des activités et de l'information de TELUS, a été nommé au palmarès canadien "Top 40 Under 40" pour 2004. Chaque année, ce programme récompense 40 chefs de file canadiens âgés de moins de 40 ans qui ont réussi de manière notoire. Kevin Salvadori a été choisi parmi plus de 1400 personnes nommées par un comité consultatif indépendant composé de leaders du secteur des affaires. Les lauréats sont choisis en fonction de cinq critères clés : vision et leadership; innovation et réalisation; impact; contribution et participation communautaire; et stratégie de croissance.

Prix de la relation avec les investisseurs

L'équipe de relations avec les investisseurs de TELUS a été récompensée en février avec des nominations dans sept des dix-huit catégories de prix du magazine Investor Relations à l'occasion de la cérémonie canadienne de remise des prix 2005. Ces prix ont été attribués par un sondage d'analystes du secteur de l'investissement et d'investisseurs institutionnels. TELUS a obtenu le prix de la meilleure communication de haute direction et le prix du meilleur site Web pour les relations avec les investisseurs parmi les sociétés à forte capitalisation. En outre, TELUS a reçu des mentions honorables dans les catégories suivantes : le grand prix de l'Institut canadien de relations avec les investisseurs, le prix des meilleures relations avec les médias financiers, le prix du meilleur usage technologique, le prix des meilleures communications avec le marché de la vente au détail, le prix du meilleur agent des relations avec les investisseurs (John Wheeler, vice-président, relations avec les investisseurs).

Leadership dans le secteur de l'apprentissage

Josh Blair, vice-président, Développement des employés chez TELUS, a été nommé Leader de l'année dans le secteur de l'apprentissage pour 2005 à l'occasion des prix Illuminati annuels organisés par Thomson NETg. TELUS était le seul lauréat canadien en 2005, et la seule société à recevoir un prix Illuminati deux années consécutives. En outre, TELUS a aussi été reconnue à l'échelle internationale par l'American Society for Training and Development (ASTD) en se classant à la sixième place dans la catégorie de l'apprentissage comme moteur du rendement de l'entreprise.

TELUS Mobilité remporte un prix de design international

Le magasin de vente au détail de TELUS Mobilité situé au centre commercial Scarborough Town Centre a été nommé Magasin de l'année par la National Association of Store Fixture Manufacturers (NASFM). Le magasin a été conçu par l'entreprise de design de renommée internationale burdifilek, située à Toronto, et TELUS Mobilité a remporté le prix international lors de la remise de prix NASFM Retail Design Awards 2005 de Global Shop "non seulement

pour sa conception supérieure, mais aussi parce qu'ils ont trouvé que le design remontait d'un cran le niveau des magasins de vente de technologie mobile", selon NASFM.

Créer les collectivités conviviales de l'avenir

TELUS s'attache à investir de manière significative dans les communautés où nous vivons et travaillons. Conformément à sa volonté de devenir la première entreprise citoyenne du Canada, TELUS devient un chef de file qui encourage les jeunes canadiens en utilisant à bon escient son financement, sa technologie et son expertise.

Encourager l'éducation et l'apprentissage

En avril, l'Université de Colombie-Britannique et TELUS ont annoncé une contribution et une alliance stratégique d'une valeur combinée de 2,4 millions \$ pour le campus de Robson Square de l'UCB, une infrastructure évoluée de technologie de l'information qui propose apprentissage et recherche, ainsi que l'annexe Learning Exchange de l'UCB.

Ce partenariat contribuera à garantir que les résidents locaux, les entreprises et les organismes locaux à but non lucratif, ainsi que les écoles situées dans les zones urbaines locales tirent parti des programmes communautaires et pédagogiques proposés dans le centre-ville de Vancouver.

TELUS s'associe avec les centres scientifiques canadiens

TELUS a annoncé la conclusion de cinq partenariats avec des centres scientifiques canadiens. TELUS a investi dans l'avenir des leaders de demain en encourageant financièrement les centres scientifiques canadiens dans le but de promouvoir l'innovation technologique. A la suite de l'annonce de soutien financier pour le Centre des sciences de Vancouver en octobre dernier, d'autres annonces ont suivi en avril et en mai.

- Un partenariat de 10,1 millions \$, étalé sur 15 ans, avec le Centre des sciences de l'Ontario, qui encourage la campagne Opération Innovation du Centre des sciences. Le partenariat prévoit également la construction d'une impressionnante esplanade d'exploration en plein air.
- Un partenariat de 7,5 millions \$, étalé sur 10 ans, avec le Centre des sciences de Montréal. TELUS sera le commanditaire principal du Centre des sciences de Montréal, un établissement qui s'emploie à éveiller l'intérêt de la relève de demain à l'égard des sciences et de la technologie.
- Un partenariat du Calgary Science Centre et de TELUS et un nouveau nom : le "TELUS World of Science Calgary". TELUS fera un investissement de 9 millions de dollars, étalé sur 20 ans, dans la "Calgary Science Centre Society". Cette contribution sera mise à profit pour construire un nouveau centre scientifique plus grand.
- L'Odyssium a annoncé un partenariat d'une valeur de 8,2 millions de dollars, étalé sur 20 ans, qui permettra d'élargir et d'améliorer les expositions et la programmation de l'établissement, qui portera désormais le nom "TELUS World of Science Edmonton".

TELUS soutient les Jeux mondiaux des policiers et des pompiers 2009 en Colombie-Britannique

En mars, TELUS annonçait qu'elle soutenait financièrement les pompiers, les policiers, les agents de correction et des douanes qui participeront aux Jeux mondiaux des policiers et des pompiers 2009, qui se dérouleront en Colombie-Britannique. La société offrira un parrainage de 1,6 million \$, étalé sur 5 ans. Ces Jeux sont les deuxièmes plus importants au niveau mondial après les Jeux olympiques. Ils réunissent plus de 14 000 athlètes de Presque 70 pays.

Déclaration d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de vingt cents (0,20 \$) l'action sur des actions ordinaires en circulation et sans droit de vote, payable le 1er juillet 2005 aux actionnaires inscrits à la clôture des activités le 10 juin 2005.

Énoncés prospectifs

Le présent document et le rapport de gestion contiennent des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société ») qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions ou autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des indications, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la concurrence, l'évolution de l'économie, les exigences en matière de financement et d'endettement, les questions fiscales, les ressources humaines (y compris l'incidence continue et le dénouement des questions de relations de travail en cours et des négociations collectives), les progrès technologiques (y compris le recours à des systèmes et à la technologie de l'information), les changements à la réglementation, les risques liés aux processus (y compris la conversion des systèmes existants), les menaces causées par l'homme et les menaces naturelles, la santé et la sécurité, les litiges, les événements touchant la poursuite des activités et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS, les documents d'information complets publiés par la société, y compris le Rapport annuel 2004 et la notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (y compris sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com) et aux États-Unis (y compris sur le site EDGAR à l'adresse www.sec.gov).

Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et incertitudes », du rapport de gestion annuel 2004 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du rapport intermédiaire du premier trimestre.

La société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour d'autres motifs.

Rapport de gestion - Le 4 mai 2005

Le texte qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres terminés les 31 mars 2005 et 2004 et il doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, qui diffèrent des PCGR des États-Unis sous certains aspects. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires pour une analyse des principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis qui s'appliquent à TELUS. Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ont été revus par le comité de vérification de TELUS le 3 mai 2005 et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière le 4 mai 2005. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

La société a publié de l'information au sujet de certaines mesures non définies par les PCGR et l'inclut dans l'information présentée parce qu'elles constituent des mesures auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation. Sur une base consolidée, les mesures non définies par les PCGR servent à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement; qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables, et qu'on n'y accorde pas plus d'importance qu'aux mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Pour de plus amples renseignements sur la définition, le calcul et le rapprochement des mesures non définies par les PCGR présentées dans les états consolidés, les lecteurs doivent se reporter à la rubrique 11, « Rapprochement des mesures non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation ».

Rubrique	Contenu
1. Rendement global	Résumé des résultats consolidés du premier trimestre de 2005.
2. Activités principales, vision et stratégie	Exemples récents d'activités à l'appui des six impératifs stratégiques de TELUS.
3. Catalyseurs clés de rendement	Exemples récents d'activités à l'appui des catalyseurs clés de rendement de TELUS.
4. Capacité d'obtenir des résultats	Mise à jour sur la capacité de TELUS d'obtenir des résultats.
5. Résultats d'exploitation	Analyse détaillée des résultats d'exploitation de 2005.
6. Situation financière	Analyse des modifications importantes apportées au bilan depuis le début de l'exercice.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, des arrangements hors bilan ainsi que d'autres informations.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables	Description des estimations comptables critiques aux fins de l'établissement des résultats financiers et description de modifications de conventions comptables.
9. Indications révisées	Analyse des révisions apportées aux indications pour 2005.
10. Risques et incertitudes	Mise à jour sur les risques et incertitudes avec lesquels TELUS doit composer.
11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation	Description, calcul et rapprochement de certaines mesures qu'utilise la direction.

1. Rendement global

1.1 Importance de l'information aux fins de divulgation

La direction décide si une information est « importante » ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée.

1.2 Sommaire des résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf les marges et les montants par action)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
Produits d'exploitation	1 974,7	1 803,8	9,5 %
BAIIA ¹⁾	856,2	721,3	18,7 %
Marge du BAIIA (en %) ²⁾	43,4	40,0	3,4 pts
Bénéfice d'exploitation	454,0	310,9	46,0 %
Bénéfice net	242,2	101,3	139,1 %
Bénéfice par action, de base	0,67	0,28	139,3 %
Bénéfice par action, dilué	0,66	0,28	135,7 %
Dividendes en espèces déclarés par action	0,20	0,15	33,3 %
Rentrées liées aux activités d'exploitation	728,4	588,1	23,9 %
Sorties liées aux activités d'investissement	306,2	298,6	2,5 %
Dépenses en immobilisations	273,2	309,7	(11,8) %
Sorties liées aux activités de financement	71,4	22,2	—
Flux de trésorerie disponibles ³⁾	566,6	443,3	27,8 %

1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».

2) La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits d'exploitation.

3) Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».

Les produits d'exploitation et le BAIIA consolidés ont augmenté considérablement au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004. Cette augmentation est attribuable à la croissance des produits d'exploitation de TELUS Mobilité et du secteur Communications, qui a été de 19,0 % et de 4,1 %, respectivement. Le BAIIA et la marge du BAIIA ont également connu une hausse, car le taux de croissance des charges d'exploitation de TELUS Mobilité et de TELUS Communications, qui s'est chiffré à 8,1 % et à 1,4 %, respectivement, est demeuré largement inférieur au taux de croissance des produits d'exploitation. Par ailleurs, les coûts de restructuration du secteur Communications ont diminué. En raison de ces résultats et de l'amortissement moindre des actifs incorporels, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 143,1 millions de dollars au premier trimestre de 2005, comparativement à la période correspondante de 2004.

Le bénéfice net et le bénéfice par action se sont accrus considérablement au premier trimestre de 2005, par rapport au premier trimestre de 2004, en raison de l'amélioration du bénéfice d'exploitation et de la baisse du montant net des intérêts débiteurs découlant des remboursements à l'échéance de dette effectués en 2004. En outre, l'incidence favorable de la modification des estimations concernant les écarts temporaires disponibles, les autres ajustements d'ordre fiscal et les intérêts connexes se sont établis à environ 54 millions de dollars ou 15 cents par action au premier trimestre de 2005. À la période correspondante de 2004, le règlement favorable de questions fiscales s'est traduit par une hausse du bénéfice par action d'environ quatre cents par action.

L'augmentation des rentrées liées aux activités d'exploitation découle en grande partie de l'amélioration du BAIIA; les sorties liées aux activités d'investissement sont pour leur part demeurées dans l'ensemble inchangées. La baisse des dépenses en immobilisations du secteur Communications a été contrebalancée par un investissement effectué au premier trimestre de 2005. Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté, en raison principalement de l'accroissement du BAIIA.

2. Activités principales, vision et stratégie

TELUS continue d'être guidée par ses six impératifs stratégiques de longue date qui constituent les directives sur lesquelles se base la société pour exercer ses activités. Voici certaines des activités récentes effectuées par TELUS eu égard à ces impératifs :

2.1 Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS

Le 15 février 2005, la division internationale de TELUS a investi 27,5 millions de dollars afin d'acquérir une participation de 49 % dans Ambergris Solutions Inc., une société exerçant des activités en Asie, qui fournit des solutions d'impartition des processus opérationnels à des clients situés pour la plupart aux États-Unis. Cette acquisition s'est traduite par l'ajout d'environ 2 600 employés à l'effectif d'équivalent temps plein du secteur Communications. TELUS a une option visant l'acquisition d'une participation effective supplémentaire de 3,5 % dans cette société; cette option prend fin à la mi-mai 2005. Cet investissement a pour objectif d'améliorer la compétitivité de la société au chapitre de l'offre de centres de communications.

Conjuguée à l'acquisition d'ADCOM, Inc. effectuée en novembre 2004, l'acquisition d'Ambergris s'est traduite par des produits d'exploitation supplémentaires tirés des services de transmission de données de 18,8 millions de dollars et par un BAIIA supplémentaire de 3,4 millions de dollars du secteur Communications de TELUS au premier trimestre de 2005.

3. Catalyseurs clés de rendement

Afin de se concentrer sur les possibilités et les défis et de créer de la valeur pour les actionnaires, TELUS établit des priorités chaque exercice. Une mise à jour concernant certaines priorités est présentée ci-après.

3.1 Optimiser les investissements dans la technologie Internet haute vitesse grâce à la prestation de services sous le thème « Future Friendly Home » en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec

En avril 2005, TELUS et le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique ont annoncé la mise en œuvre d'une initiative sous le thème « Connecting Communities ». Cette initiative vise deux objectifs. Premièrement, elle sert à regrouper environ 340 contrats de services concurrentiels existants en un seul contrat avec la province de la Colombie-Britannique. L'accord concerne dix entités du secteur public élargi, notamment des sociétés d'État et des autorités sanitaires. Deuxièmement, TELUS s'est engagée à fournir des services haute vitesse pour la

transmission de données et de la voix à 119 collectivités rurales d'ici la fin de 2006, afin d'aider le gouvernement provincial à respecter son engagement visant à combler le fossé numérique touchant 366 collectivités dans la province. TELUS investira environ 110 millions de dollars sur une période de quatre ans afin de connecter les collectivités aux services Internet haute vitesse et d'élargir les services large bande. Par suite de la connexion de ces 119 collectivités, un total de 334 collectivités de la Colombie-Britannique seront connectées à Internet par l'entremise de TELUS.

Cet accord répond à un certain nombre d'objectifs stratégiques de TELUS. Il garantit les relations d'affaires en matière de services de télécommunications que TELUS entretient avec le gouvernement pour une période minimale de quatre ans et une période maximale de sept ans, et vise une part importante des dépenses engagées par le gouvernement au chapitre des télécommunications filaires et sans fil. Il fournit à TELUS de nouvelles occasions d'accroître ses produits d'exploitation en permettant à cette dernière de mettre en place des services et technologies innovateurs basés sur le protocole Internet (réseau de prochaine génération). TELUS établira un fonds d'innovation de 12 millions de dollars afin de permettre au secteur public de la Colombie-Britannique de créer des débouchés dans des domaines stratégiques de croissance future tels que la santé et l'éducation. Le fonds pourra être utilisé aux fins des mises à niveau futures et des améliorations apportées à l'infrastructure, pour autant que certains critères soient respectés et que TELUS donne son approbation, comme il est stipulé dans le contrat.

3.2 Accélérer le rendement des activités liées aux services filaires dans les marchés ontariens et québécois

Les services en tant qu'entreprise non titulaire du secteur Communications de TELUS ont enregistré une croissance des produits d'exploitation et du BAIIA de 31,1 millions de dollars et de 17,0 millions de dollars, respectivement, au premier trimestre de 2005, comparativement à la période correspondante de 2004. Fait notable, c'est la première fois que le BAIIA lié à ces services est positif pendant deux trimestres d'affilée, et ce résultat témoigne de l'amélioration à long terme du BAIIA.

3.3 Assurer l'amélioration constante de la productivité de TELUS

Les économies d'échelle dont TELUS Mobilité continue de bénéficier, ainsi que certaines initiatives de moins grande envergure telles que le regroupement, la rationalisation et l'intégration des activités du secteur Communications de TELUS, ont contribué à l'amélioration du BAIIA consolidé et de la marge du BAIIA de TELUS.

3.4 Conclure une convention collective

Conclure une convention collective demeure une priorité pour TELUS en 2005.

Le 2 février 2005, le Conseil canadien des relations industrielles (le « CCRI ») a infirmé son ordonnance d'arbitrage exécutoire antérieure et renvoyé les parties en négociation. Les négociations ont ainsi repris le 10 février et, au 13 avril, la société avait déposé son offre exhaustive de règlement avec le Telecommunications Workers Union (le « TWU »).

Le 18 avril 2005, remarquant que les négociations se trouvaient dans une impasse, la société a transmis un premier avis de mesures de lock-out au Telecommunications Workers Union (le « TWU »). Cet avis prévoit les six mesures de lock-out suivantes : la suspension de toutes les activités relatives aux griefs et à l'arbitrage, la suspension des activités des comités mixtes syndicat/direction, la suspension de la prise des congés de temps accumulé, la suspension du paiement du premier jour de maladie, et le report des augmentations relatives à la progression des salaires ainsi que du droit à congé annuel. Ces mesures ont été mises en œuvre le 25 avril 2005, n'incluaient pas l'interruption des activités et visaient à exercer de la pression à la table de négociation. Les tentatives du TWU auprès de la Cour d'appel fédérale et du CCRI en vue de stopper la mise en œuvre de ces mesures ont échoué.

Le 4 mai 2005, le CCRI a avisé la société que le TWU avait modifié une plainte déposée antérieurement auprès du CCRI afin d'y inclure les questions relatives aux communications de la société et à son offre exhaustive adressée directement aux employés syndiqués. La modification avait également pour but d'imposer l'arbitrage exécutoire en guise de recours demandé par le syndicat. Une audience sur le fond de ces allégations n'a pas encore été fixée au moment de la publication de ce rapport intermédiaire.

Décisions 1004 et 271

Le CCRI a rendu une décision sommaire le 2 février 2005, qui infirme son ordonnance d'arbitrage exécutoire antérieure. De plus, le CCRI a annulé l'interdiction de communication générale imposée en avril 2004 et rétabli son interdiction plus restreinte imposée en janvier 2004, qui concerne les communications avec les employés des unités de négociation portant sur des questions de relations de travail et sur les négociations. Subséquemment, le Telecommunications Workers Union a déposé une demande auprès de la Cour d'appel fédérale. Cette demande, qui doit faire l'objet d'une audition le 31 mai et le 1^{er} juin 2005, vise à infirmer la décision eu égard au réexamen rendue par le Conseil canadien des relations industrielles et à rétablir l'ordonnance d'arbitrage exécutoire.

Appel des décisions 1088 et 278 du CCRI

Dans ses décisions 1088 et 278, le CCRI a déclaré que les membres non syndiqués de l'équipe TELUS Mobilité, principalement en Ontario et au Québec, qui exécutent des tâches semblables à celles de leurs contreparties syndiquées chez Mobilité en Alberta et en Colombie-Britannique, devraient être inclus dans l'unité de négociation représentée par le TWU sans avoir la possibilité d'exprimer leur souhait dans le cadre d'un scrutin de représentation. En février 2005, TELUS Mobilité a demandé l'autorisation d'appeler de la décision auprès de la Cour suprême du Canada. À la date du présent rapport de gestion intermédiaire, aucune décision n'avait encore été rendue relativement à cette demande d'autorisation.

4. Capacité d'obtenir des résultats

4.1 Capacités opérationnelles - TELUS Communications

Grâce à la conclusion d'accords tels que celui conclu avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et aux initiatives en matière de croissance dans les marchés des clients d'affaires en Ontario et au Québec, TELUS Communications conserve sa clientèle actuelle et se positionne de manière à assurer la croissance future de ses produits d'exploitation, particulièrement en ce qui concerne les produits tirés des services de transmission de données et des services IP. Ces résultats ont été enregistrés malgré le maintien des pressions concurrentielles, y compris le lancement ce trimestre de services locaux à Calgary effectué par un câblodistributeur. Les mesures prises au chapitre des services aux consommateurs comprennent les nouveaux services sous le thème « Future Friendly Home » lancés l'an dernier ainsi que l'offre d'une option prévoyant un contrat de trois ans lié aux services résidentiels facultatifs groupés. Cette initiative vise à assurer le maintien de la clientèle, à garantir les produits d'exploitation sur la période du contrat, ainsi qu'à retarder ou à réduire le taux de désabonnement aux mains des concurrents.

4.2 Capacités opérationnelles - TELUS Mobilité

TELUS Mobilité poursuit l'exécution de son plan visant à accroître la rentabilité en offrant un excellent service à la clientèle, des solutions à valeur ajoutée et un réseau de qualité supérieure. Par conséquent, TELUS Mobilité estime être bien positionnée pour composer avec l'offre d'une prime sur les prix découlant des nouvelles pressions concurrentielles, notamment le lancement ce trimestre, par un nouveau concurrent, de services sans fil prépayés sur une base de revente. Bien que la société ait enregistré une croissance continue du PMPA, cette croissance a ralenti, et ce ralentissement devrait se poursuivre d'ici la fin de l'exercice. La croissance de la rentabilité future devrait découler de l'accroissement continu du nombre d'abonnés et des économies d'échelle liées à la gestion efficace d'une organisation axée sur la clientèle.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

L'encaisse de TELUS au 31 mars 2005 s'établissait à plus de 1,2 milliard de dollars. Grâce aux facilités de crédit non utilisées de plus de 1,6 milliard de dollars auxquelles elle a accès et aux rentrées liées aux activités d'exploitation qu'elle prévoit, la société estime qu'elle dispose de suffisamment de capacités pour financer ses besoins en 2005 et pour refinancer ses besoins en 2006. Au 31 mars 2005, la société et ses filiales se conformaient à toutes leurs clauses restrictives.

TELUS a obtenu de nouvelles facilités de crédit en mai 2005, qui remplacent les facilités de crédit existantes de 1,6 milliard de dollars. L'ancienne facilité de crédit de 364 jours, qui arrivait à échéance, et la facilité de crédit à terme dont l'échéance à courir était de trois ans ont été remplacées par une nouvelle facilité d'une durée de trois ans, venant à échéance en mai 2008, et par une facilité de crédit à terme comportant une durée plus longue de

cinq ans et venant à échéance en mai 2010. Les modalités des nouvelles facilités de crédit demeurent dans l'ensemble inchangées par rapport à celles des facilités qu'elles remplacent, mais elles prévoient des prix réduits et la prorogation de la durée, modalités qui reflètent les conditions favorables du marché ainsi que la solide situation financière de TELUS. Se reporter à la rubrique 7.5, « Facilités de crédit ».

5. Résultats d'exploitation

5.1 Généralités

Les secteurs isolables de la société, qui reflètent la structure organisationnelle de TELUS et sont utilisés pour la gestion de l'entreprise, sont TELUS Communications (eu égard auquel une analyse est fournie à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur Communications ») et TELUS Mobilité (eu égard auquel une analyse est fournie à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur Mobilité »). Les deux secteurs se distinguent au chapitre de la gestion, des produits et services, des canaux de distribution, de la technologie et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange. Des informations sectorielles sont également présentées à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T1 2005	T4 2004	T3 2004	T2 2004	T1 2004	T4 2003	T3 2003	T2 2003
Produits d'exploitation par secteurs (externes)								
Secteur Communications	1 222,2	1 209,3	1 199,9	1 189,0	1 171,1	1 182,4	1 186,3	1 209,2
Secteur Mobilité	752,5	755,6	747,0	676,6	632,7	643,2	619,9	564,1
Produits d'exploitation (consolidés)	1 974,7	1 964,9	1 946,9	1 865,6	1 803,8	1 825,6	1 806,2	1 773,3
Bénéfice net	42,2	135,6	156,6	172,3	101,3	47,8	114,1	73,0
Par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation (moyenne pondérée)								
- De base	0,67	0,38	0,44	0,48	0,28	0,13	0,32	0,21
- Dilué	0,66	0,37	0,43	0,48	0,28	0,13	0,32	0,21
Dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation	0,20	0,20	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15

La tendance observée dans les produits d'exploitation consolidés reflète la croissance solide des produits tirés des services sans fil de TELUS Mobilité ainsi que l'augmentation séquentielle des produits d'exploitation du secteur Communications de TELUS au cours des quatre plus récents trimestres. La croissance des produits tirés des services sans fil découle de la hausse du nombre d'abonnés et des produits moyens par appareil d'abonné (« PMPA »). Fait notable, les produits d'exploitation du secteur Communications de TELUS ont augmenté au premier trimestre de 2005 par rapport au quatrième trimestre de 2004, en raison de l'ajustement réglementaire favorable des produits tirés des services locaux, ainsi que de la croissance des produits tirés des services de transmission de données. La baisse des produits liés aux services interurbains a ralenti au premier trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004. Les produits d'exploitation du secteur Communications comprennent également l'incidence des décisions sur le plafonnement des prix réglementaire.

Le bénéfice net et le bénéfice par action continuent de refléter la tendance à la hausse du BAIIA et du bénéfice d'exploitation, de même que la diminution du montant net des intérêts débiteurs découlant de l'accroissement du solde de caisse et des ajustements favorables d'ordre fiscal.

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

(en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA et l'effectif)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
Produits d'exploitation	1 974,7	1 803,8	9,5 %
Charges d'exploitation	1 109,1	1 066,6	4,0 %
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	9,4	15,9	(40,9) %
BAIIA ¹⁾	856,2	721,3	18,7 %
Marge du BAIIA (en %) ²⁾	43,4	40,0	3,4 pts
Effectif d'équivalent temps plein, à la fin	27 411	23 892	14,7 %

1) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».

2) La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits d'exploitation.

Les produits d'exploitation et le BAIIA consolidés ont augmenté considérablement au premier trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004, en raison de la hausse des produits d'exploitation de TELUS Mobilité et du secteur Communications de TELUS. Le BAIIA et la marge du BAIIA ont eux aussi augmenté, car la croissance des charges d'exploitation est demeurée de loin inférieure à la croissance des produits d'exploitation. Par ailleurs, les coûts de restructuration du secteur Communications ont reculé. L'effectif d'équivalent temps plein de TELUS au 31 mars 2005 a augmenté, en raison de deux petites acquisitions et de la conclusion d'un contrat visant la prestation de services de paie au gouvernement de la Colombie-Britannique. Cette augmentation vise également à soutenir la croissance du nombre d'abonnés de TELUS Mobilité.

Pour une analyse plus détaillée sur les résultats sectoriels, se reporter à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur Communications », ainsi qu'à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur Mobilité ».

Amortissement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
Amortissement des immobilisations corporelles	329,9	321,7	2,5 %
Amortissement des actifs incorporels	72,3	88,7	(18,5) %
	402,2	410,4	(2,0) %

L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté au premier trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004, en raison principalement de l'accroissement des actifs liés aux réseaux de transmission de données et aux services sans fil ayant une durée de vie utile plus courte, et de la durée de vie utile réduite de l'équipement LNPA, contrebalancés en partie par l'amortissement moindre découlant de l'amortissement intégral de stations cellulaires. L'amortissement des actifs incorporels a diminué au premier trimestre de 2005, comparativement à la période correspondante de 2004, car plusieurs logiciels sont maintenant pleinement amortis.

Autres charges, montant net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
	1,5	1,2	25,0 %

Les autres charges comprennent la charge liée à la titrisation de créances, les gains et pertes sur la cession de propriétés, le bénéfice (la perte) ou la réduction de valeur de placements en actions ou de placements de portefeuille, ainsi que les dons de bienfaisance. La charge liée à la titrisation de créances s'est chiffrée à 1,0 million de dollars aux premiers trimestres de 2005 et de 2004. Se reporter à la rubrique 7.6, « Cession de créances ».

Coûts de financement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
Intérêts sur la dette à long terme, obligations à court terme et autres	159,0	165,4	(3,9) %
Pertes (gains) de change	2,5	(0,6)	—
Intérêts créditeurs	(23,1)	(19,8)	(16,7) %
	138,4	145,0	(4,6) %

Les intérêts sur les dettes à long terme et à court terme ont diminué, en raison principalement du remboursement des débentures et des billets à moyen terme de TCI effectué au troisième trimestre de 2004. Comme TELUS maintient un programme de couverture comprenant des swaps de devises, ses coûts de financement à long terme ont généralement été insensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. La dette (qui comprend la dette à long terme, la tranche à court terme et le passif de couverture reporté) s'est chiffrée à 7 374,9 millions de dollars au 31 mars 2005, comparativement à 7 571,3 millions de dollars à l'exercice précédent. Les intérêts créditeurs constatés par suite du règlement de diverses questions fiscales se sont établis à 15,6 millions de dollars au premier trimestre de 2005 (comparativement à 17,7 millions de dollars au premier trimestre de 2004). La tranche restante des intérêts créditeurs, qui découle en grande partie des intérêts reçus sur l'encaisse et les placements

temporaires, s'est chiffrée à 7,5 millions de dollars au premier trimestre de 2005, soit une hausse considérable par rapport à 5,4 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôts sur les bénéfices (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
Impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi	108,7	57,1	90,4 %
Modifications des estimations concernant les écarts temporaires disponibles au cours d'exercices précédents	(36,0)	–	–
Écart de taux d'imposition appliqué à la réévaluation de questions fiscales de l'exercice précédent, et ajustements en découlant	(11,3)	(1,6)	–
Impôt des grandes sociétés et autres	8,9	7,1	25,4 %
	70,3	62,6	12,3 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	34,6	34,7	(0,1) pt
Taux effectifs (en %)	22,4	38,0	(15,6) pts

Les impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi ont augmenté en raison de la hausse du bénéfice avant impôts de 149,4 millions de dollars. Les autres économies d'impôts étaient liées aux modifications des estimations concernant les écarts temporaires disponibles au cours d'exercices précédents ainsi qu'à un écart de taux d'imposition (et aux ajustements en découlant) appliqué à la réévaluation favorable de questions fiscales de l'exercice précédent.

En se basant sur le maintien du taux de bénéfice de TELUS, la société prévoit qu'elle sera en mesure d'utiliser en entier ses pertes autres qu'en capital avant la fin de 2006. Elle estime que le risque d'expiration avant utilisation de ces pertes autres qu'en capital est peu élevé.

Part des actionnaires sans contrôle (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
	1,6	0,8	100,0 %

La part des actionnaires sans contrôle représente principalement la participation d'actionnaires minoritaires dans plusieurs petites filiales. L'augmentation constatée au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004, concerne principalement la participation d'actionnaires minoritaires dans Ambergris, une société que TELUS a acquise récemment.

Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
	–	0,9	(100,0) %

Aucun autre dividende préférentiel et privilégié ne sera versé dans des périodes ultérieures en conséquence du rachat de toutes les actions préférentielles et privilégiées de TELUS Communications Inc. détenues dans le public, qui a pris fin le 3 août 2004.

5.4 Résultats du secteur Communications

Produits d'exploitation – Secteur Communications (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
Services locaux de transmission de la voix	552,8	528,9	4,5 %
Services interurbains de transmission de la voix	226,4	229,6	(1,4) %
Services de transmission de données	377,6	339,8	11,1 %
Autres	65,4	72,8	(10,2) %
Produits d'exploitation externes	1 222,2	1 171,1	4,4 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	22,6	25,0	(9,6) %
Total des produits d'exploitation	1 244,8	1 196,1	4,1 %

Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Communications			
	Aux 31 mars		
(en milliers)	2005	2004	Variation
Lignes résidentielles d'accès au réseau	3 033	3 075	(1,4) %
Lignes commerciales d'accès au réseau	1 760	1 773	(0,7) %
Total des lignes d'accès au réseau ¹⁾	4 793	4 848	(1,1) %
Abonnés à Internet haute vitesse	711,9	605,2	17,6 %
Abonnés à Internet commuté	270,4	309,1	(12,5) %
Total des abonnés aux services Internet ²⁾	982,3	914,3	7,4 %
	Trimestres terminés les 31 mars		
(en milliers)	2005	2004	Variation
Variation des lignes résidentielles d'accès au réseau	(14)	(11)	(27,3) %
Variation des lignes commerciales d'accès au réseau	(1)	(11)	90,9 %
Variation du total des lignes d'accès au réseau	(15)	(22)	31,8 %
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	22,2	43,6	(49,1) %
Réductions nettes d'abonnés à Internet commuté	(11,2)	(10,7)	(4,7) %
Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet	11,0	32,9	(66,6) %
1) Le nombre de lignes d'accès au réseau est calculé à la fin de la période à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes.			
2) Le nombre d'abonnés aux services Internet est calculé à la fin de la période à l'aide du dénombrement des accès à Internet tiré du système de facturation et d'autres systèmes.			

Les produits d'exploitation du secteur Communications ont progressé de 48,7 millions de dollars au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004, en raison de l'accroissement des services de gestion de données améliorés, des nouveaux produits d'exploitation liés aux acquisitions, ainsi que d'un ajustement réglementaire favorable. La tranche non récurrente de l'ajustement réglementaire s'élève à 6,4 millions de dollars.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont augmenté de 23,9 millions de dollars au premier trimestre de 2005, comparativement à la période correspondante de 2004, en raison surtout de deux ajustements réglementaires et de l'incidence des augmentations des tarifs pour les clients d'affaires mises en œuvre au milieu de 2004, compensés en partie par l'incidence de la perte continue de lignes. Les produits tirés de la contribution au premier trimestre de 2005 comprennent un ajustement positif de 6,4 millions de dollars découlant de la Décision 2005-4 du CRTC. Étant donné que TELUS a utilisé la méthode du report variable pour comptabiliser les produits constatés d'avance liés au plafonnement des prix, un ajustement favorable de 18,4 millions de dollars à même le compte de report établi relativement au plafonnement des prix a été inscrit dans les produits tirés des services locaux au premier trimestre de 2005. Cet ajustement favorable a neutralisé les rabais supplémentaires relatifs aux services de réseau numérique propres aux concurrents (services de transmission de données de base) stipulés dans la Décision 2005-6 du CRTC. Se reporter à la rubrique 10.1, « Réglementation », pour une analyse plus détaillée de ces décisions et d'autres décisions récentes du CRTC.

Le nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau a continué de diminuer en raison des activités de la concurrence et de l'adoption de nouvelles technologies, y compris les services sans fil. La perte de lignes résidentielles a été subie principalement aux mains des revendeurs et des concurrents qui offrent des services voix sur IP, et une perte de lignes s'est produite en raison de l'introduction de services de téléphonie par câble à Calgary. Le nombre de lignes commerciales a reculé légèrement au premier trimestre de 2005, car la perte de lignes Centrex imputable aux activités exercées en tant qu'entreprise de services locaux titulaire (« ESLT ») subie aux mains des concurrents et le passage aux services de transmission de données RNIS, lesquels sont plus efficaces, ont été en grande partie contrebalancés par l'augmentation temporaire du nombre de lignes utilisées en tant qu'ESLT liée aux élections provinciales devant avoir lieu en Colombie-Britannique en mai 2005 et par l'accroissement du nombre de lignes utilisées en tant qu'entreprise de services locaux non titulaire (« entreprise autre qu'une ESLT »). Nous prévoyons que la tendance à la baisse du nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau s'intensifiera dans l'avenir, en raison de la prestation de nouveaux services de téléphonie vocale par des câblodistributeurs concurrents, ainsi que de la concurrence continue de la part d'autres revendeurs et fournisseurs de services voix sur IP.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont poursuivi leur baisse en 2004, mais le rythme de ce recul, qui s'est établi à 1,4 % au premier trimestre de 2005, est moindre que celui enregistré à la

période correspondante de 2004. La baisse des produits d'exploitation est imputable à la diminution de la moyenne des prix par minute découlant de l'accroissement du volume calculé en minutes, y compris la hausse du volume d'appels auprès de fournisseurs non titulaires, compensées en partie par une augmentation de 1,00 \$ des frais d'administration de certains plans interurbains mensuels.

- Les produits tirés des services de transmission de données du secteur Communications se sont accrus de 37,8 millions de dollars au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004. Ce résultat comprend des produits de 18,8 millions de dollars liés à deux acquisitions récentes, y compris une tranche concernant des ventes d'équipement saisonnier. La hausse des produits tirés des services de transmission de données découlant des acquisitions a été en grande partie neutralisée par les rabais supplémentaires au titre des services de réseau numérique propres aux concurrents stipulés dans la Décision 2005-6 du CRTC, comme il est décrit ci-dessus dans le paragraphe portant sur les produits tirés des services locaux de transmission de la voix.

La tranche restante de 19,0 millions de dollars de l'augmentation des produits tirés des services de transmission de données non acquis tient principalement aux facteurs suivants : i) les produits accrus de 28,0 millions de dollars liés aux services Internet et services de transmission de données améliorés, qui découlent de la conclusion de nouveaux contrats, et la croissance continue du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse et la hausse du prix moyen; ii) l'augmentation des produits tirés des services de gestion de données découlant de la prestation aux clients de services d'impartition des processus opérationnels; iii) la hausse des ventes d'équipement terminal de données; contrebalancés en partie par iv) les rabais supplémentaires au titre des services de réseau numérique propres aux concurrents, qui font partie des services de transmission de données de base.

Le taux de croissance du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse a ralenti par rapport à 2004, en raison du taux de pénétration élevé de ménages au chapitre des services à haute vitesse dans l'Ouest du pays et de la diminution des ajouts bruts découlant de l'intensification de la concurrence. Par ailleurs, au premier trimestre de 2004, nous avons enregistré un nombre élevé d'ajouts nets en raison d'une offre très attrayante faite dans le cadre d'un programme de marketing.

- Les autres produits ont diminué, résultat qui découle en grande partie de la baisse des ventes d'équipement de transmission de la voix et de la réduction des paiements tardifs, ainsi que de la diminution des produits tirés du financement octroyé à des clients.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Communications au secteur Mobilité; ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes de TELUS Mobilité.

Le total des produits d'exploitation externes analysés ci-dessus inclut des produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 159,5 millions de dollars en 2005, soit une hausse de 31,1 millions de dollars ou 24,2 % par rapport au premier trimestre de 2004. La hausse enregistrée découle de l'augmentation des produits liés à l'acquisition d'ADCOM, de l'accroissement des ventes d'équipement terminal de données, ainsi que d'autres produits liés aux services de transmission de données et de la voix.

Charges d'exploitation – Secteur Communications (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
Salaires, charges sociales et autres frais liés à l'effectif	414,1	393,0	5,4 %
Autres charges d'exploitation	302,5	313,7	(3,6) %
Total des charges d'exploitation	716,6	706,7	1,4 %
Effectif d'équivalent temps plein, à la fin	21 519	18 522	16,2 %

Les charges d'exploitation ont connu une hausse modeste au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004, malgré les changements structurels occasionnés par deux ajouts à nos activités à la fin de 2004 (la prestation de services de paie dans le secteur gouvernemental de la Colombie-Britannique et l'acquisition d'ADCOM), et l'investissement dans un fournisseur de services d'impartition des processus opérationnels en février 2005. Comparativement au premier trimestre de 2004, ces trois ajouts se sont traduits par une augmentation totale de l'effectif d'équivalent temps plein d'environ 2 825 employés, par une hausse des salaires, des charges sociales et des frais liés à l'effectif de 6,7 millions de dollars, ainsi que par d'autres charges d'exploitation de 12,9 millions de dollars se composant principalement du coût des ventes lié aux ventes d'équipement d'ADCOM.

- Les salaires, charges sociales et frais liés à l'effectif ont augmenté de 3,7 %, ou 14,4 millions de dollars, compte non tenu des changements structurels décrits ci-dessus. Cette augmentation découle principalement de l'intensification de la concurrence et de l'accroissement de l'effectif d'équivalent temps plein. La charge de retraite au titre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées s'est établie à 12,1 millions de dollars au premier trimestre de 2005, en baisse de 3,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2004.
- Les autres charges d'exploitation ont diminué de 7,7 %, ou 24,1 millions de dollars, compte non tenu des changements structurels. Cette diminution est attribuable aux facteurs suivants : i) le recul des coûts liés aux installations et des frais de transit et de résiliation, de 10,3 millions de dollars, en raison du passage du trafic aux installations intraréseau et, dans une mesure moindre, les rabais offerts par les ESLT concurrentes découlant de la Décision 2005-6 du CRTC; ii) le fait qu'aucun paiement n'ait été versé à Verizon au premier trimestre de 2005 en vertu de la convention renégociée relative aux logiciels, à la technologie connexe et aux services, des paiements de 8,6 millions de dollars ayant été versés au cours de la période correspondante de 2004; iii) l'augmentation de la main-d'œuvre capitalisée de 8,4 millions de dollars, liée à l'accroissement de la composante main-d'œuvre des dépenses en immobilisations en 2005. Les frais contractuels et frais de consultation ainsi que les créances irrécouvrables ont reculé au premier trimestre de 2005, mais ce recul a été contrebalancé par la hausse des coûts de vente des produits et services de 5,2 millions de dollars et par d'autres augmentations de coûts.

Les charges d'exploitation attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT comprises dans le total des charges d'exploitation du secteur présentées ci-dessus se sont établies à 151,6 millions de dollars au premier trimestre de 2005, par rapport à 137,5 millions de dollars à la période correspondante de 2004. Cette hausse de 10,3 % des charges d'exploitation a soutenu la croissance des produits tirés des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT au cours de ces périodes.

Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif – Secteur Communications (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
Total des charges d'exploitation	9,4	15,9	(40,9) %

Au premier trimestre de 2005, la société a mis en œuvre quelques initiatives de plus petite envergure visant la portion ESLT du secteur Communications. Ces initiatives visaient notamment le regroupement, la rationalisation et l'intégration des activités, et elles avaient pour objectif d'améliorer la productivité opérationnelle et financière de la société. La direction s'attend à ce que les coûts de restructuration augmentent au cours de l'exercice et s'établissent à environ 100 millions de dollars pour l'exercice 2005.

BAIIA et marge du BAIIA – Secteur Communications	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	518,8	473,5	9,6 %
Marge du BAIIA (en %)	41,7	39,6	2,1 pts

Le BAIIA et la marge du BAIIA se sont améliorés considérablement au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004. Ces résultats à la hausse sont attribuables à la croissance des produits liés aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT et des activités exercées en tant qu'ESLT de 24,2 % et de 1,6 %, respectivement, laquelle excède le taux de croissance des charges d'exploitation respectives (les charges d'exploitation liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont augmenté de 10,3 % uniquement, et celles liées aux activités exercées en tant qu'ESLT ont reculé de 1,8 %). Les coûts de restructuration relatifs aux activités exercées en tant qu'ESLT ont également diminué. Le BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT s'est chiffré à 7,9 millions de dollars au premier trimestre de 2005, comparativement à un résultat négatif de 9,1 millions de dollars au premier trimestre de 2004. Le BAIIA en tant qu'ESLT s'est établi à 510,9 millions de dollars au premier trimestre de 2005, en hausse de 5,9 % par rapport à 482,6 millions de dollars au premier trimestre de 2004.

Les dépenses en immobilisations du secteur Communications font l'objet d'une analyse à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

5.5 Résultats du secteur Mobilité

Produits d'exploitation – Secteur Mobilité (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
Services de réseau	695,5	592,4	17,4 %
Équipement	57,0	40,3	41,4 %
Produits d'exploitation externes	752,5	632,7	18,9 %
Produits d'activités intersectorielles	5,8	4,6	26,1 %
Total des produits d'exploitation	758,3	637,3	19,0 %

Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Mobilité			
(en milliers)	Aux 31 mars		
	2005	2004	Variation
Abonnés – postpayés	3 315,1	2 876,5	15,2 %
Abonnés – prépayés	701,5	623,6	12,5 %
Abonnés – total ¹⁾	4 016,6	3 500,1	14,8 %
Population ²⁾ couverte par les services numériques, y compris l'itinérance et la revente (en millions) ³⁾	30,2	29,5	2,4 %
Trimestres terminés les 31 mars			
(en milliers)	2005	2004	Variation
Ajouts nets d'abonnés – postpayés	74,8	64,7	15,6 %
Ajouts nets d'abonnés – prépayés	5,4	11,4	(52,6) %
Ajouts nets d'abonnés – total	80,2	76,1	5,4 %
Taux de désabonnement, par mois (en %) ⁴⁾	1,45	1,49	(0,04) pt
Frais d'acquisition ⁵⁾ par ajout brut d'abonné (en dollars) ⁴⁾	355	383	(7,3) %
PMPA (en dollars) ⁴⁾	58	57	1,8 %
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	371	362	2,5 %
BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	48,5	41,8	6,7 pts
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) ⁴⁾	5,5	5,0	0,5 pt
BAIIA (en millions de dollars)	337,4	247,8	36,2 %
BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars) ⁴⁾	427,2	336,1	27,1 %
pts – points de pourcentage			
1) Le nombre d'abonnés est établi à la fin de la période de présentation, compte tenu des renseignements tirés des systèmes de facturation.			
2) Par « population » on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture.			
3) Au 31 mars 2005, la population couverte par les services numériques SCP de TELUS Mobilité comprend la population couverte élargie d'environ 7,5 millions de personnes découlant des ententes de services d'itinérance et de revente conclues principalement avec Bell Mobilité et Aliant Telecom Wireless.			
4) Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.			
5) Coût d'acquisition			

- Les produits tirés des services de réseau de TELUS Mobilité se sont accrus de 103,1 millions de dollars au premier trimestre de 2005, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cet accroissement découle de l'augmentation continue de 14,8 % du nombre d'abonnés, lequel s'est établi à environ 4,0 millions, ainsi que de la hausse des produits moyens par appareil d'abonné (« PMPA »). En raison de la hausse générale du nombre moyen de minutes par abonné par mois, de la discipline continue en matière de fixation des prix et de l'utilisation accrue des produits liés à la transmission de données et à Internet, incluant les services de messagerie photo et de messagerie textuelle, le PMPA a augmenté pour s'établir à 58 \$ au premier trimestre de 2005, par rapport à 57 \$ en 2004.

Le nombre moyen de minutes par abonné par mois a augmenté de 2,5 % au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004. Au 31 mars 2005, les abonnés des services postpayés comptaient pour 82,5 % du total cumulatif des abonnés, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent; ce niveau a contribué à l'importante avance au niveau du PMPA dont jouit TELUS Mobilité par rapport à ses concurrents. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés de 74 800 au premier trimestre de 2005 représentaient 93,3 % du total des ajouts nets, contre 64 700 (85,0 %) durant la période correspondante de 2004. Il s'agit du septième trimestre d'affilée au cours duquel une croissance positive des ajouts nets d'abonnés des services postpayés est enregistrée sur un an.

Le taux de désabonnement combiné des services prépayés et postpayés s'est amélioré au premier trimestre de 2005 par rapport au trimestre correspondant de 2004. Les débranchements se sont élevés à 172 800 au premier trimestre de 2005, comparativement à 154 200 à la période correspondante de l'exercice précédent. L'amélioration du taux de désabonnement mensuel constitue une réalisation notable, compte tenu de l'intensité de la concurrence sur le marché et du lancement commercial de services sans fil prépayés sur une base de revente effectué par un nouveau concurrent en mars 2005. Les excellents résultats obtenus au chapitre du taux de désabonnement mensuel et des débranchements traduisent l'importance que la société continue d'accorder au service à la clientèle, y compris les programmes fructueux de fidélisation de la clientèle, les solutions à valeur ajoutée et la qualité supérieure du réseau, qui permettent à la clientèle de bénéficier d'un service exceptionnel.

- Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services ont connu une hausse au premier trimestre terminé le 31 mars 2005 par rapport à la période correspondante de 2004. Les produits tirés des appareils ont augmenté en raison principalement de la croissance des abonnés résultant de la vigueur accrue du marché des services sans fil, des activités promotionnelles plus nombreuses, de la fidélisation et de la conclusion de contrats. Les ajouts bruts d'abonnés ont atteint 253 000 au premier trimestre de 2005, contre 230 300 à la période correspondante de 2004. Les produits tirés des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Mobilité au secteur Communications. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes de TELUS Communications.

Charges d'exploitation – Secteur Mobilité (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	104,6	89,2	17,3 %
Charges d'exploitation des services de réseau	98,4	102,5	(4,0) %
Frais de marketing	74,3	61,4	21,0 %
Frais généraux et d'administration	143,6	136,4	5,3 %
Total des charges d'exploitation	420,9	389,5	8,1 %
Effectif d'équivalent temps plein, à la fin	5 892	5 370	9,7 %

Les charges d'exploitation de TELUS Mobilité ont augmenté au premier trimestre de 2005, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, pour tenir compte de la croissance du nombre d'abonnés. TELUS Mobilité a réussi à réaliser d'importantes économies d'échelle, comme en témoigne la hausse de 8,1 % du total des charges d'exploitation, les produits d'exploitation tirés des services de réseau ayant progressé de 17,4 % au premier trimestre et le nombre d'abonnés s'étant accru de 14,8 % sur un an.

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté au premier trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004, en raison principalement d'une augmentation des ajouts bruts d'abonnés et des activités visant à fidéliser les clients. Les coûts des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Les charges d'exploitation des services de réseau ont reculé de 4,0 % au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les coûts liés aux services d'itinérance dans le réseau ont diminué de 4,6 millions de dollars, en raison de l'amélioration des taux relatifs aux services d'itinérance négociés avec un certain nombre d'entreprises de télécommunications et des rabais sur les services de réseau numérique offerts par les concurrents par suite des économies découlant de la Décision 2005-6 du CRTC, compensés en partie par l'accroissement des volumes liés aux efforts de marketing fructueux visant la prestation de services d'itinérance et de revente dans les régions rurales. Les charges liées aux stations et les frais de transmission se sont accrus au premier trimestre de 2005, pour tenir compte de l'augmentation du nombre de stations cellulaires, de la hausse du nombre d'abonnés, ainsi que de l'amélioration de la qualité du réseau et de la couverture. La population couverte par les services numériques

s'est accrue pour s'établir à 30,2 millions au 31 mars 2005, en raison des mises en service continues de zones numériques d'itinérance et de l'expansion du réseau.

- Les frais de marketing ont augmenté principalement en raison de l'accroissement de la rémunération versée aux détaillants et des frais de publicité liés à l'expansion du nombre d'abonnés et à l'activité accrue au titre des renouvellements de contrats. Toutefois, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné se sont améliorés de 7,3 % au premier trimestre et s'établissaient à 355 \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette amélioration est attribuable à l'augmentation des ajouts bruts d'abonnés et à la diminution des coûts des appareils. Conjugués à la hausse du PMPA et à l'amélioration du taux de désabonnement mensuel, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné par rapport aux produits à long terme par abonné se sont améliorés au premier trimestre, comparativement à la période correspondante de 2004.
- Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 5,3 % seulement au premier trimestre de 2005, par rapport au trimestre correspondant de 2004, augmentation qui a considérablement contribué au résultat net en raison des économies d'échelle que le secteur continue de réaliser. TELUS Mobilité a augmenté l'effectif d'équivalent temps plein afin de soutenir l'importante augmentation du nombre d'abonnés et l'expansion continue des équipes de service à la clientèle et des magasins de détail dont la société est propriétaire.

BAIIA et marge du BAIIA – Secteur Mobilité	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	337,4	247,8	36,2 %
Marge du BAIIA (en %)	44,5	38,9	5,6 pts

L'appréciation notable du BAIIA et de la marge du BAIIA de TELUS Mobilité est attribuable à la stratégie visant une croissance rentable du nombre d'abonnés, à l'augmentation du PMPA, à la baisse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné, au maintien d'un excellent taux de désabonnement mensuel et aux efforts fructueux de compression des coûts. La marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau s'est améliorée, passant de 41,8 % au premier trimestre de 2004 à 48,5 % au premier trimestre de 2005, soit une hausse positive de 6,7 points de pourcentage. Fait notable, les augmentations supplémentaires des produits tirés des services de réseau ont accru le BAIIA à un taux de 86,9 % au premier trimestre de 2005, comparativement à 69,0 % à la période correspondante de 2004.

Une analyse des dépenses en immobilisations du secteur Mobilité est présentée à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

6. Situation financière

Le tableau ci-après illustre les changements importants apportés aux bilans consolidés entre le 31 décembre 2004 et le 31 mars 2005.

(en millions de dollars)	31 mars 2005	31 déc. 2004	Variation	Explication
Actif à court terme				
Encaisse et placements temporaires, montant net	1 247,3	896,5	350,8	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	874,9	863,5	11,4	Changements liés à l'accroissement des produits d'exploitation.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	172,7	132,5	40,2	Modifications des estimations concernant les écarts temporaires disponibles, réévaluations et intérêts pour les exercices précédents.
Stocks	111,0	133,3	(22,3)	Principalement des réductions saisonnières des stocks.
Frais payés d'avance et autres	245,8	183,4	62,4	Paiement anticipé des frais au titre des licences Mobilité, cotisations au Régime de pensions du Canada et primes d'assurance-emploi, ainsi que contrats d'entretien.
Tranche à court terme des impôts futurs	372,0	438,4	(66,4)	Réduction des comptes de pertes fiscales disponibles au cours des 12 prochains mois.
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	1 486,9	1 362,6	124,3	Principalement une augmentation des intérêts courus au titre des paiements d'intérêts semestriels en juin 2005.
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	58,4	70,7	(12,3)	Diminution tenant au fait que les paiements au titre des programmes précédents excédaient les nouvelles obligations.
Dividendes à payer	72,3	–	72,3	Le dividende du premier trimestre de 2005 est payable le 1 ^{er} avril 2005, tandis que le dividende du quatrième trimestre de 2004 a été versé le 31 décembre 2004.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	532,2	531,5	0,7	–
Tranche à court terme de la dette à long terme	4,4	4,3	0,1	La tranche à court terme touche principalement les contrats de location-acquisition.
Fonds de roulement¹⁾	869,5	678,5	191,0	Reflètent principalement l'encaisse accumulée.
Immobilisations, montant net	11 107,5	11 221,0	(113,5)	Se reporter à la rubrique 5.3, « Résultats consolidés d'exploitation – Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels », ainsi qu'à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».
Autres actifs				
Frais reportés	746,4	704,4	42,0	Principalement les cotisations aux régimes de retraite en sus des charges imputées aux résultats.
Impôts futurs	72,7	99,8	(27,1)	Reflètent l'utilisation des reports de perte prospectifs.
Placements	38,7	38,4	0,3	Se composent de placements de portefeuille peu élevés.
Écart d'acquisition	3 147,5	3 126,8	20,7	Ajout d'un écart d'acquisition de 23,0 millions de dollars au titre de la consolidation d'un nouvel investissement, contrebalancé en partie par des variations des taux de change depuis l'acquisition.
Dette à long terme	6 356,3	6 332,2	24,1	Principalement une appréciation de la valeur en dollars canadiens des billets libellés en dollars américains, qui découle d'un léger affaiblissement du dollar canadien.
Autres passifs à long terme	1 486,6	1 506,1	(19,5)	Principalement une réduction du passif de couverture reporté au titre des billets libellés en dollars américains, qui découle d'un léger affaiblissement du dollar canadien.
Impôts futurs	995,3	991,9	3,4	Augmentation imputable à une acquisition effectuée au premier trimestre de 2005.
Part des actionnaires sans contrôle	18,9	13,1	5,8	Augmentation de la quote-part des associés minoritaires du bénéfice de plusieurs petites filiales, y compris une société acquise au premier trimestre de 2005.
Capitaux propres				
Débetures convertibles	8,8	8,8	–	Valeur de l'option de conversion des débetures convertibles.
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	7 116,4	7 016,8	99,6	Bénéfice net de 242,2 millions de dollars plus les options sur actions levées de 92,1 millions de dollars, moins les dividendes payables de 72,3 millions de dollars ainsi que les coûts de 158,3 millions de dollars au titre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et d'autres coûts de 4,1 millions de dollars.
1) Actif à court terme moins le passif à court terme – démontre la capacité de la société à financer ses activités actuelles et à satisfaire à ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.				

7. Situation de trésorerie et sources de financement

7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
	728,4	588,1	23,9 %

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004, en raison des facteurs suivants :

- Le BAIIA a progressé de 134,9 millions de dollars en 2005, par rapport à 2004.
- Les paiements versés au titre des activités de restructuration et de réduction de l'effectif ont diminué de 46,7 millions de dollars.
- Les intérêts payés ont reculé de 9,7 millions de dollars.
- Les remboursements liés aux créances titrisées ont diminué (aucun remboursement n'a été effectué au premier trimestre de 2005, tandis que des remboursements de 150 millions de dollars avaient été effectués au premier trimestre de 2004).

Les augmentations dont il est fait mention ci-dessus ont été contrebalancées en partie par les facteurs suivants :

- Les impôts payés de 1,1 million de dollars au premier trimestre de 2005, comparativement à une économie d'impôts de 104,6 millions de dollars à la période correspondante de 2004.
- L'augmentation de 8,8 millions de dollars des cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés, qui tient au moment différent auquel la capitalisation a eu lieu.
- La baisse des intérêts reçus de 7,9 millions de dollars.
- Les autres variations des éléments hors caisse du fonds de roulement au premier trimestre de chaque exercice.

7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
	306,2	298,6	2,5 %

Les activités d'investissement au premier trimestre de 2005 incluent un investissement de 27,5 millions de dollars dans une société de l'Asie qui fournit des services d'impartition des processus opérationnels. Au premier trimestre de 2004, un produit de 12,1 millions de dollars a été reçu à la vente d'actifs non stratégiques. Les dépenses en immobilisations ont diminué au premier trimestre de 2005, comparativement à la période correspondante de 2004, comme il est mentionné ci-après.

Dépenses en immobilisations sectorielles (en millions de dollars, sauf l'intensité des dépenses en immobilisations)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
Secteur Communications	213,6	259,4	(17,7) %
Secteur Mobilité	59,6	50,3	18,5 %
TELUS – chiffres consolidés	273,2	309,7	(11,8) %
Intensité des dépenses en immobilisations ¹⁾ (%)	13,8	17,2	(3,4) pts
1) Mesurée par la division des dépenses en immobilisations par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.			

- Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'ESLT dans le secteur Communications ont reculé de 11,5 % et se sont chiffrées à 192,2 millions de dollars au premier trimestre de 2005, comparativement à la période correspondante de 2004. Ce recul est principalement imputable à la réduction des dépenses liées à l'infrastructure de réseau et à Internet haute vitesse, contrebalancée en partie par l'augmentation considérable des investissements dans les systèmes et les processus internes. Bien que les dépenses liées à Internet haute vitesse aient diminué de 56 % et se soient établies à environ 16 millions de dollars au premier trimestre de 2005, par rapport

à la période correspondante de l'exercice précédent, ce résultat reflète de manière générale différentes priorités saisonnières en 2005, et la société prévoit que les dépenses de l'exercice seront analogues à celles de 2004.

Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont subi une baisse de 49,3 % et se sont chiffrées à 21,4 millions de dollars au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004. Cette baisse découle principalement de la réduction des dépenses liées à l'infrastructure de réseau, car les dépenses engagées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient des coûts initiaux au titre des activités visant à soutenir certains nouveaux clients importants.

Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur Communications s'est chiffré à 17,2 % au premier trimestre de 2005, contre 21,7 % au premier trimestre de 2004. En raison de la croissance élevée du BAIIA et de la diminution des dépenses en immobilisations, les flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) ont progressé de 42,6 % et se sont établis à 305,2 millions de dollars au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004.

- Les dépenses en immobilisations du secteur Mobilité ont augmenté de 18,5 % au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004. La hausse des dépenses en immobilisations est imputable à l'amélioration continue de la couverture des services numériques de téléphonie sans fil et à la poursuite des activités d'établissement d'hyperfréquences en vue de réduire les coûts futurs de transmission sur lignes louées.

L'intensité des dépenses en immobilisations de TELUS Mobilité s'est établie à 7,9 % au premier trimestre de 2005, soit un résultat inchangé par rapport à la période correspondante de 2004, car la hausse des dépenses en immobilisations a été compensée par la croissance importante des produits tirés des services de réseau. En raison de la solide croissance continue du BAIIA et du maintien de l'intensité des dépenses en immobilisations, le secteur Mobilité a dégagé des flux de trésorerie records (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) de 277,8 millions de dollars au premier trimestre de 2005, soit une hausse de 40,7 % par rapport aux 197,5 millions de dollars à la période correspondante de 2004.

Les flux de trésorerie consolidés (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) ont augmenté de 41,6 % pour s'établir au résultat record de 583,0 millions de dollars au premier trimestre de 2005, comparativement à la période correspondante de 2004.

7.3 Sorties liées aux activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2005	2004	Variation
	71,4	22,2	–

Les sorties liées aux activités de financement ont progressé au premier trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004, en raison principalement des rachats d'actions sur le marché effectués dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Les activités de financement incluent ce qui suit :

- Le produit de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote a augmenté de 60,9 millions de dollars au premier trimestre de 2005, en raison principalement de la levée d'options.
- Les dividendes en espèces versés aux actionnaires se sont établis à néant au premier trimestre de 2005 (42,3 millions de dollars en 2004), car le dividende payable le 1^{er} janvier 2005 a été versé en 2004.
- Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, TELUS a, au premier trimestre de 2005, acheté des actions ordinaires et des actions sans droit de vote pour annulation, moyennant un décaissement total de 158,3 millions de dollars. Une tranche de 68,4 millions de dollars de ce décaissement, représentant la valeur comptable des actions rachetées, a été portée en réduction du capital-actions, et une tranche de 89,9 millions de dollars, représentant le montant en sus de la valeur comptable, a été portée en réduction des bénéfices non répartis. Les décaissements effectués depuis l'entrée en vigueur de ce programme, en décembre 2004, totalisaient 236,3 millions de dollars au 31 mars 2005.

(nombre d'actions)	Actions achetées pour annulation en décembre 2004	Actions achetées et annulées au premier trimestre de 2005	Actions achetées mais non annulées au 31 mars 2005	Total des actions achetées pour annulation	Nombre maximal pouvant être acheté en vertu du programme
Actions ordinaires	755 711	1 750 900	346 200	2 852 811	14 000 000
Actions sans droit de vote	1 451 400	1 770 800	265 300	3 487 500	11 500 000
	2 207 111	3 521 700	611 500	6 340 311	25 500 000

- Les remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme se sont établis à 1,0 million de dollars au premier trimestre de 2005 (34,2 millions de dollars en 2004), car aucune dette importante ne vient à échéance en 2005.

7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Périodes terminées les	31 mars 2005	31 mars 2004	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹⁾			
Dette nette (en millions de dollars)	6 127,6	7 297,8	(1 170,2)
Total des capitaux investis – valeur comptable (en millions de dollars)	13 271,7	13 847,7	(576,0)
BAIIA (excluant les coûts de restructuration) (en millions de dollars)	3 271,6	2 910,5	361,1
Montant net des intérêts débiteurs (en millions de dollars)	606,7	620,0	(13,3)
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	93,2	95,4	(2,2)
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	5,1	6,0	(0,9)
Dette nette/total des capitaux investis (en %) ¹⁾	46,2	52,7	(6,5) pts
Dette nette/BAIIA ¹⁾	1,9	2,5	(0,6)
Ratios de couverture ¹⁾			
Couverture par le bénéfice	2,5	1,9	0,6
Couverture des intérêts par le BAIIA	5,4	4,7	0,7
Autres mesures			
Flux de trésorerie disponibles (sur trois mois, en millions de dollars) ²⁾	566,6	443,3	123,3
Flux de trésorerie disponibles (sur 12 mois, en millions de dollars)	1 420,6	1 020,6	400,0
Ratio de distribution (en %) ¹⁾	41	64	(23) pts
1) Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».			
2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».			

La dette nette a diminué à la fin du premier trimestre de 2005, comparativement à l'exercice précédent, en raison de la hausse de 973,8 millions de dollars de l'encaisse et des placements temporaires (portés en déduction de la dette aux fins de ce calcul) et du recul de la dette au troisième trimestre de 2004. Le total des capitaux investis a également diminué pour ces mêmes raisons, mais ce résultat a été contrebalancé en partie par une augmentation de 585 millions de dollars de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires sur cette période de 12 mois. Le ratio dette nette/BAIIA mesuré au 31 mars 2005 s'est amélioré considérablement par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse de l'encaisse, de la réduction de la dette et de l'augmentation du BAIIA sur 12 mois (excluant les coûts de restructuration).

Le ratio de couverture par le bénéfice s'est amélioré de 0,5 point de pourcentage en raison de l'augmentation du bénéfice avant intérêts et impôts, et de 0,1 point de pourcentage en raison de la réduction des intérêts sur le total de la dette. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA s'est pour sa part amélioré de 0,6 point de pourcentage en raison de l'augmentation du BAIIA (excluant les coûts de restructuration), et de 0,1 point de pourcentage en raison de la baisse du montant net des intérêts débiteurs. Les flux de trésorerie disponibles au premier trimestre de 2005 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'accroissement du BAIIA, car la baisse des paiements effectués dans le cadre des programmes de restructuration et le recul des dépenses en immobilisations et du montant net des intérêts ont été compensés en partie par la diminution des économies d'impôts. Les flux de trésorerie disponibles pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2005 se sont accrus comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout de l'amélioration du BAIIA, de la baisse des paiements effectués dans le cadre des programmes de restructuration, du recul des dépenses en immobilisations et des intérêts versés, contrebalancés en partie par la diminution des économies d'impôts et des intérêts reçus.

Comme nous l'annonçons en octobre 2004, la société a établi, sur une base prospective, un objectif selon lequel le ratio de distribution annuel doit représenter 45 % à 55 % du bénéfice net. Le ratio de distribution de 41 %

enregistré au premier trimestre de 2005, qui représente quatre fois le dividende trimestriel actuel de 20 cents divisé par le bénéfice par action sur douze mois, s'est établi en deçà de cet objectif. Après normalisation pour exclure l'incidence favorable non récurrente de 15 cents par action attribuable aux ajustements d'ordre fiscal, pour la période visée, le ratio de distribution se chiffre à 44 %. Le ratio de distribution implicite pour 2005 est de 41 % (44 % après normalisation pour exclure l'incidence favorable non récurrente de 15 cents liée aux ajustements d'ordre fiscal), selon la médiane de la fourchette présentée dans les indications révisées, à la rubrique 9. Le calcul du ratio de distribution ce trimestre s'aligne sur les pratiques du marché, qui consistent à utiliser le dividende par action trimestriel annualisé de la période visée. Par conséquent, les ratios de distribution calculés sur cette base pour l'exercice 2004 et le quatrième trimestre de 2004 s'établissent tous deux à 51 %. Les ratios de distribution des trois premiers trimestres de 2004 et ceux de l'exercice 2003 demeurent inchangés, car le dividende par action trimestriel est demeuré constant au cours de ces périodes.

7.5 Facilités de crédit

En incluant des liquidités de 1 247,3 millions de dollars et les facilités de crédit décrites dans le tableau ci-dessous, TELUS disposait de liquidités non utilisées excédant 2,8 milliards de dollars au 31 mars 2005. Les facilités de crédit de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette à long terme sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4,0:1 (environ 1,9:1 au 31 mars 2005) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2,0:1 (environ 5,4:1 au 31 mars 2005) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs ne devraient pas présenter de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives, et l'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de solvabilité en particulier.

Les facilités de crédit dont TELUS dispose au 31 mars 2005 s'établissent comme suit :

Facilités de crédit Au 31 mars 2005 (en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettes de crédit émises, mais non utilisées
Facilité de crédit renouvelable ¹⁾	7 mai 2008	800,0	—	102,6
Facilité renouvelable de 364 jours ²⁾	6 mai 2005	800,0	—	—
Autres facilités de crédit bancaires	—	74,0	—	4,6
Total	—	1 674,0	—	107,2

1) Dollars canadiens ou l'équivalent en dollars américains.
2) Dollars canadiens ou l'équivalent en dollars américains; prorogeable au gré de la société pour une période non renouvelable de un an, pour tout montant impayé le 6 mai 2005, soit la date anniversaire.

Après le 31 mars 2005, TELUS a obtenu de nouvelles facilités de crédit consortial de 1,6 milliard de dollars auprès de diverses institutions financières canadiennes. Les nouvelles facilités de crédit s'établissent comme suit : i) une facilité renouvelable de 800 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) d'une durée de trois ans, échéant le 7 mai 2008 et ii) une facilité renouvelable de 800 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) d'une durée de cinq ans, échéant le 4 mai 2010. Ces facilités remplacent les facilités existantes, qui comprennent une facilité de crédit renouvelable pluriannuelle de 800 millions de dollars échéant le 7 mai 2008, ainsi qu'une facilité de crédit prorogeable de 800 millions de dollars d'une durée de 364 jours (prévoyant une option de report de un an), échéant le 6 mai 2005. Les nouvelles facilités de crédit datées du 4 mai 2005 sont dans l'ensemble inchangées par rapport aux facilités qu'elles remplacent, sauf en ce qui concerne la prorogation de leur durée et les ajustements positifs apportés à la grille de prix. Les clauses restrictives demeurent les mêmes, et la société ne peut pas laisser son ratio de la dette à long terme sur les flux de trésorerie liés à l'exploitation dépasser 4,0:1, et laisser son ratio des flux de trésorerie liés à l'exploitation sur les intérêts débiteurs être inférieur à 2,0:1, selon le sens donné à chacun en vertu des facilités de crédit.

7.6. Vente de créances

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, peut vendre une participation dans certaines de ses créances jusqu'à concurrence de 650 millions de dollars. Elle doit maintenir une cote de solvabilité de Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») d'au moins BBB (faible), sinon l'acheteur pourra exiger de freiner le programme de vente. Au 3 mai 2005, la cote de solvabilité était plus élevée de deux niveaux, à savoir BBB (élevée), que la cote devant être maintenue. Le produit des créances titrisées au 31 mars 2005 s'est chiffré à 150 millions de dollars, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent et à la clôture de l'exercice 2004. La société est tenue de

conserver un produit minimal de 150 millions de dollars en vertu de ce programme, afin d'assurer la continuité de ce dernier. 28

7.7 Cotes de solvabilité

Le 3 mai 2005, les cotes de solvabilité de TELUS et de TCI demeuraient de première qualité et étaient inchangées par rapport aux cotes de solvabilité dont il est fait mention dans le rapport annuel 2004 de la société. TELUS a pour objectif de conserver son accès aux marchés financiers à un coût raisonnable en maintenant des cotes de solvabilité de qualité et en s'efforçant de faire hausser à l'avenir ses cotes de solvabilité à BBB+ ou A- ou des cotes équivalentes.

7.8 Arrangements hors bilan et engagements contractuels

Instruments financiers (note 3 des états financiers consolidés intermédiaires)

Au cours du premier trimestre de 2005, la société a établi une relation de couverture qui fixe sa charge de rémunération découlant de l'octroi d'unités d'actions restreintes. La comptabilité de couverture a été appliquée à cette relation.

Au 31 mars 2005, la société avait conclu des contrats de change à terme qui permettent de fixer les taux de change sur une tranche de 55 millions de dollars américains des engagements d'achat de l'exercice 2005; la comptabilité de couverture a été appliquée à ces contrats de change à terme, qui se rapportent tous au secteur Mobilité.

La juste valeur de la dette à long terme et des débetures convertibles de la société est évaluée en fonction des cours au marché de ces titres ou de titres similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des titres de créance de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables. La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2005		Au 31 décembre 2004	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme				
Capital	6 369,5	7 258,5	6 345,3	7 342,3
Instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de change liés à la dette libellée en dollars américains	1 009,5	1 369,4	1 032,6	1 299,5
Instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à la dette libellée en dollars canadiens	–	2,4	–	1,3
	7 379,0	8 630,3	7 377,9	8 643,1

Engagements et passifs éventuels (note 14 des états financiers consolidés intermédiaires)

Au 31 mars 2005, la société avait des engagements en cours de 51,1 millions de dollars au titre de ses programmes de restructuration mis en œuvre avant l'exercice 2005, ainsi que des engagements en cours de 7,3 millions de dollars relativement à ses programmes de restructuration mis en œuvre en 2005.

Conformément aux décisions 2002-34 et 2002-43 du CRTC sur le plafonnement des prix, la société reporte une tranche des produits d'exploitation dans un compte de report, dont le solde s'établissait à 127,1 millions de dollars au 31 mars 2005. Étant donné que la société utilise la méthode du report variable aux fins de la comptabilisation du compte de report, la Décision 2005-6 du CRTC, qui porte sur le service d'accès au réseau numérique propre aux concurrents, ne devrait avoir aucune incidence sur les produits d'exploitation de la société.

Rien ne garantit que, avec la reprise des négociations en vue d'une convention collective, les augmentations de salaire seront du niveau prévu ou que la productivité ne sera pas réduite à la suite d'une interruption de travail. Si les conséquences opérationnelles et financières différaient des évaluations et des hypothèses de la direction, la société pourrait devoir apporter un ajustement important à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation. Les incidences opérationnelles et financières de l'issue du processus d'appel sur la société ne peuvent pas être raisonnablement déterminées à l'heure actuelle.

Les principes comptables généralement reconnus du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux non actualisés. Les montants maximaux

pouvant être versés représentent le cas le plus défavorable et ne reflètent pas nécessairement les résultats prévus par la société. Les garanties sur lesquelles des informations doivent être présentées sont les engagements qui prévoient des paiements conditionnels à des événements futurs précis; dans le cours normal de ses activités, la société prend des engagements qui, selon les PCGR, pourraient être considérés comme des garanties. Selon la définition des PCGR du Canada, les notes d'orientation sur les informations à fournir ne s'appliquent pas aux garanties associées au rendement futur de la société. Au 31 mars 2005, la société n'avait constaté aucun passif eu égard aux garanties de bonne exécution et elle avait constaté un passif de 1,0 million de dollars au titre des garanties liées aux baux. Les montants maximaux non actualisés des garanties au 31 mars 2005, sans égard à la probabilité du versement de ces paiements, sont négligeables.

Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. Ces engagements d'indemnisation prévoient différentes durées et il arrive souvent que les modalités ne soient pas explicitement définies. Le cas échéant, un engagement d'indemnisation est enregistré à titre de passif. Dans bien des cas, ces engagements d'indemnisation ne comportent aucun plafond, et le montant maximal général des obligations en vertu de ces engagements d'indemnisation ne peut pas être évalué de manière raisonnable. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société serait de 80 % jusqu'en mai 2006, diminuerait à 40 % pour les cinq années suivantes et s'établirait ensuite à 15 % dans la dernière période de cinq ans. En outre, si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire d'exécuter les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier. Au 31 mars 2005, la société n'avait constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites visant des dommages et intérêts et d'autres compensations. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces litiges. Cependant, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société, sauf en ce qui concerne les éléments présentés à la note 14 d) des états financiers consolidés intermédiaires.

Le sommaire ci-après illustre le nombre d'actions en circulation de chaque catégorie de titres de participation au 31 mars 2005 et au 21 avril 2005. De plus, le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 21 avril 2005 se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les débetures convertibles et options ainsi que tous les bons de souscription ont été convertis.

Catégorie de titres de participation (en millions d'actions)	Actions ordinaires en circulation	Actions sans droit de vote en circulation	Nombre total d'actions en circulation
Au 31 mars 2005			
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions ordinaires en circulation	190,9	—	190,9
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	167,5	167,5
	<u>190,9</u>	<u>167,5</u>	<u>358,4</u> ¹⁾
Au 21 avril 2005			
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions ordinaires en circulation	190,9	—	190,9
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	167,6	167,6
	<u>190,9</u>	<u>167,6</u>	<u>358,5</u>
Actions en circulation et pouvant être émises ²⁾ au 21 avril 2005			
Actions ordinaires et actions sans droit de vote en circulation	190,9	167,6	358,5
Débetures convertibles de TELUS Corporation	—	3,8	3,8
Options ³⁾	2,5	19,4	21,9
Bons de souscription	—	0,6	0,6
	<u>193,4</u>	<u>191,4</u>	<u>384,8</u>
1) Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour le premier trimestre de 2005, le nombre d'actions s'établissait à 367 900 000.			
2) En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.			
3) Non réduites par toutes options pouvant être frappées d'extinction ou annulées au cours de la période du 1 ^{er} avril 2005 au 21 avril 2005.			

8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Les principales conventions comptables de TELUS sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés du rapport annuel 2004. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables (note 2 des états financiers consolidés intermédiaires)

Les conventions comptables sont conformes à celles décrites dans les états financiers consolidés du rapport annuel 2004 de TELUS. Avec prise d'effet à l'exercice 2005 de la société, des modifications proposées aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») sur le calcul et la présentation du résultat par action (chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA*) pourraient s'appliquer à la société. La société ne devrait pas être touchée de façon importante par les modifications proposées.

Les objectifs pour 2005 ont été annoncés publiquement le 17 décembre 2004, et la société a pour pratique de confirmer ou d'ajuster ses indications sur une base trimestrielle. Par conséquent, les changements suivants ont été apportés aux indications afin de tenir compte des faits nouveaux positifs survenus au premier trimestre, notamment l'acquisition d'Ambergris, la rentabilité plus élevée que prévue des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT, les attentes plus élevées en ce qui concerne les ajouts nets d'abonnés des services sans fil, ainsi que le règlement favorable de questions fiscales. Les objectifs initiaux et les indications révisées ne tiennent pas compte d'un arrêt de travail possible pouvant résulter du processus de négociations collectives.

	Indications révisées pour 2005	Objectifs initiaux pour 2005	Variation
Chiffres consolidés			
Produits d'exploitation	7,95 G\$ à 8,05 G\$	7,9 G\$ à 8,0 G\$	50 M\$
BAlIA ¹⁾	3,25 G\$ à 3,325 G\$	3,2 G\$ à 3,3 G\$	25 M\$ à 50 M\$
Bénéfice par action – de base	1,85 \$ à 2,05 \$	1,65 \$ à 1,85 \$	20 cents
Dépenses en immobilisations	Environ 1,4 G\$	1,3 G\$ à 1,4 G\$	0 M\$ à 100 M\$
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	1,25 G\$ à 1,35 G\$	1,2 G\$ à 1,3 G\$	50 M\$
Secteur Communications			
Produits (externes)	4,75 G\$ à 4,8 G\$	4,7 G\$ à 4,75 G\$	50 M\$
Produits en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	625 M\$ à 650 M\$	600 M\$ à 650 M\$	0 M\$ à 25 M\$
BAlIA	1,875 G\$ à 1,925 G\$	1,85 G\$ à 1,9 G\$	25 M\$
BAlIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	15 M\$ à 20 M\$	0 M\$ à 10 M\$	10 M\$ à 15 M\$
Dépenses en immobilisations	Environ 1,0 G\$	950 M\$ à 1,0 G\$	0 M\$ à 50 M\$
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	Aucun changement	Environ 100 000	-
Secteur Mobilité			
Produits (externes)	Aucun changement	3,2 G\$ à 3,25 G\$	-
BAlIA	1,375 G\$ à 1,4 G\$	1,35 G\$ à 1,40 G\$	0 M\$ à 25 M\$
Dépenses en immobilisations	Environ 400 M\$	350 M\$ à 400 M\$	0 M\$ à 50 M\$
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	475 000 à 525 000	425 000 à 475 000	50 000
1) Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAlIA) », pour la définition du BAlIA.			
2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles » pour la définition des flux de trésorerie disponibles.			

10. Risques et incertitudes

Les rubriques qui suivent résument les faits nouveaux importants liés aux risques et incertitudes décrits dans le rapport annuel 2004 de TELUS et dans les documents déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

10.1 Réglementation

Voix sur IP

Le CRTC devrait annoncer les règles concernant la réglementation des services de téléphonie sur Internet en mai 2005. TELUS fournit déjà des services voix sur IP aux clients d'affaires à l'échelle nationale et elle prévoit offrir des services aux clients résidentiels conformément aux modalités de la décision rendue.

Examen des garanties relatives aux prix

Dans la décision 2005-27 (Examen des garanties relatives aux prix des services tarifés et questions connexes), le CRTC a fait une série de changements cumulatifs aux règles existantes en matière de prix plancher. La décision ne représente pas un changement fondamental du cadre conceptuel régissant les prix planchers à l'égard des services à tarif réglementé. Les répercussions de cette décision restent encore à déterminer, mais celle-ci ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les prévisions financières de la société pour l'exercice 2005.

Le CRTC a annoncé une instance visant l'examen d'un certain nombre de questions, notamment les marchés pertinents pour l'abstention, les pouvoirs et obligations du CRTC qui devraient faire l'objet d'une abstention ainsi que les critères et les conditions de post-abstention qui devraient s'appliquer. L'instance tiendra également compte d'un régime de transition permettant d'accorder une plus grande souplesse réglementaire aux ESLT avant l'abstention. L'instance devrait être terminée au début d'octobre 2005 et on prévoit qu'une décision sera rendue d'ici la fin du premier trimestre 2006.

Autres décisions du CRTC

Dans la Décision 2005-4, le CRTC a établi les exigences de subvention liées aux zones de desserte à coût élevé situées dans le territoire d'entreprise de services locaux titulaire (« ESLT ») de TELUS Québec pour 2003 à 2005. L'incidence cumulative favorable de cette décision sur les produits tirés des services locaux du secteur Communications de TELUS en 2005, qui comprend l'ajustement rétroactif et l'établissement des exigences de subvention pour 2003 et 2004, devrait se situer à environ 10 millions de dollars.

Dans la Décision 2005-6, qui porte sur l'étendue des rabais liés aux services de réseau numérique propres aux concurrents et sur l'admissibilité à ces rabais, le CRTC a établi les rabais pour la période intermédiaire de 2002 à 2004 et déterminé, sur une base prospective, les services additionnels auxquels s'appliquent ces rabais. Cette décision prévoit également que les entreprises de services locaux concurrents (« ESLC »), les entreprises de services intercirconscription et les fournisseurs de services sans fil seront admissibles aux rabais. Compte tenu du traitement comptable conservateur qu'applique la société, la décision n'aura aucune incidence importante sur le BAIIA en tant qu'ESLC de TELUS Communications en 2005. Si des rabais additionnels sont offerts dans le territoire d'exploitation de l'entreprise TELUS autre qu'une ESLT, la société prévoit que les produits d'exploitation dans ce territoire en 2005 s'en trouveront grandement améliorés. L'incidence favorable nette pour le secteur Communications devrait s'établir à environ 18 millions de dollars pour l'exercice. Si TELUS Mobilité est admissible à des rabais additionnels, il pourrait en résulter une incidence favorable de quelque 7 millions de dollars pour l'exercice.

Dans la Décision 2005-17, qui porte sur le plan de rajustement tarifaire pour la qualité du service de détail, le CRTC a établi le régime de qualité du service applicable aux compagnies de téléphone et déterminé les conditions qui donneront lieu à l'octroi de crédits aux clients lorsque la qualité du service se situe en deçà des normes établies par le CRTC. Le CRTC a par ailleurs finalisé le plan de rabais tarifaire pour la qualité du service fourni aux concurrents dans la Décision 2005-20. TELUS estime que l'établissement des indicateurs de qualité des services de détail et de gros et les pénalités en résultant n'auront probablement pas une incidence importante sur les résultats financiers de TELUS en 2005.

Transférabilité des numéros des services sans fil

TELUS Mobilité est membre de l'Association canadienne des télécommunications sans fil (l'« ACTS »). Le 21 avril 2005, cette dernière a annoncé que ses membres s'étaient mis d'accord pour instaurer la transférabilité des numéros des services sans fil au Canada. Les clients des services sans fil pourront ainsi conserver leur numéro de téléphone lorsqu'ils décident de passer à un autre fournisseur de services de la même zone de desserte locale. Tout comme le prévoit la définition adoptée par le gouvernement du Canada à l'égard de la transférabilité des numéros sans fil, les clients pourront aussi faire de même s'ils convertissent leur service téléphonique du réseau public filaire à un réseau sans fil ou vice versa.

L'ACTS et ses membres ont amorcé les activités de planification nécessaires à la transférabilité. Le plan devrait être prêt en septembre 2005. L'ACTS et ses membres comptent en entreprendre la mise en œuvre aussitôt après son approbation et l'établissement d'une date commune de mise en chantier. Il n'existe aucune assurance que TELUS sera à même de mettre en œuvre les changements requis sans engager des coûts de mise en œuvre supplémentaires importants ou des frais d'administration continus, ni que cette mise en œuvre ne donnera pas lieu à une augmentation du taux mensuel de désabonnement ou à des coûts supplémentaires de fidélisation des clients pour TELUS.

11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation

33

11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

La société présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. La société estime également que le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de nature hors caisse et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique.

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ou des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette et d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le tableau suivant illustre le rapprochement du BAIIA avec le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2005	2004
Bénéfice net	242,2	101,3
Autres charges	1,5	1,2
Coûts de financement	138,4	145,0
Impôts sur les bénéfices	70,3	62,6
Part des actionnaires sans contrôle	1,6	0,8
Bénéfice d'exploitation	454,0	310,9
Amortissement des immobilisations corporelles	329,9	321,7
Amortissement des actifs incorporels	72,3	88,7
BAIIA	856,2	721,3

11.2 Flux de trésorerie disponibles

La société présente les flux de trésorerie disponibles et fournit des indications à ce sujet parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance des résultats d'exploitation consolidés. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ou des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés. Bien que la mesure fondée sur les PCGR la plus semblable soit les rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement, les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure pertinente, car ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les fournisseurs).

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2005	2004
BAlIA	856,2	721,3
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(12,3)	(52,5)
Rémunération à base d'actions	3,8	4,7
Intérêts en espèces payés	(13,1)	(22,8)
Intérêts en espèces reçus	6,3	14,2
Impôts reçus (payés)	(1,1)	104,6
Dépenses en immobilisations	(273,2)	(309,7)
Crédits d'impôt à l'investissement reçus (compris dans le BAlIA ou les dépenses en immobilisations présentés dans la période courante ou antérieure et dans les impôts reçus [payés]), et autres	–	(16,5)
Flux de trésorerie disponibles	566,6	443,3

Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2005	2004
Rentrées liées aux activités d'exploitation	728,4	588,1
Rentrées (sorties) liées aux activités d'investissement	(306,2)	(298,6)
	422,2	289,5
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	(1,5)	(4,9)
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	37,4	28,6
Autres activités d'exploitation, montant net	4,6	(6,1)
Réduction des créances titrisées	–	150,0
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, sauf la variation des impôts, des intérêts et des créances titrisées	70,9	(2,7)
Acquisitions	27,5	–
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	–	(12,1)
Autres activités d'investissement	5,5	1,0
Flux de trésorerie disponibles	566,6	443,3

11.3 Définition des indicateurs clés de l'exploitation

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.

Taux de désabonnement, par mois

Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

Frais d'acquisition

Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des clients au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné

Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Produits moyens par appareil d'abonné (PMPA)

Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau

Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

BAIIA (déduction faite des frais d'acquisition)

Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période.

11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financementDettes nettes

Dettes à long terme plus les tranches à court terme de la dette à long terme et chèques en circulation moins l'encaisse et les placements temporaires et plus le passif (moins l'actif) de la couverture relative aux swaps de devises sur les billets libellés en dollars américains. Le passif de la couverture relative aux swaps de devises, qui reflète la débenture de 1 166,5 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2007 et la débenture de 1 925,0 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2011, s'établissait à 1 014,2 millions de dollars au 31 mars 2005 (passif de couverture reporté de 700,0 millions de dollars au 31 mars 2004). La dette nette n'est pas touchée par les fluctuations de change étant donné qu'elle inclut (déduit) le passif (l'actif) de couverture net reporté.

Total des capitaux investis

Dettes nettes plus la part des actionnaires sans contrôle et les capitaux propres.

Ratio dette nette/total des capitaux investis

Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société. Le ratio cible à long terme de la dette nette par rapport au total des capitaux investis est de 45 % à 50 %.

BAIIA (excluant les coûts de restructuration)

Le BAIIA (excluant les coûts de restructuration) sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA et la couverture des intérêts par le BAIIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont établis à 46,1 millions de dollars et à 37,7 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 12 mois terminées les 31 mars 2005 et 2004.

Ratio dette nette/BAIIA

Dettes nettes à la fin de la période divisées par le BAIIA sur 12 mois, le BAIIA déduction faite des coûts de restructuration. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS. L'objectif de TELUS pour le ratio dette/BAIIA est de 2,2 fois ou moins.

Montant net des intérêts débiteurs

Montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat et au remboursement de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives.

Ratio de couverture par le bénéfice

Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur le total de la dette et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette totale.

Couverture des intérêts par le BAIIA

BAIIA (déduction faite des coûts de restructuration) divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des nouvelles facilités de crédit de TELUS.

Ratio de distribution

Dividendes déclarés par action du trimestre considéré, multipliés par quatre et divisés par le bénéfice de base par action sur 12 mois. L'objectif visé est un ratio de distribution annuel de 45 % à 55 % du bénéfice net.

TELUS Corporation

États consolidés des résultats

Périodes terminées les 31 mars (non vérifié) (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre	
	2005	2004
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 974,7 \$	1 803,8 \$
CHARGES D'EXPLOITATION		
Exploitation	1 109,1	1 066,6
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	9,4	15,9
Amortissement des immobilisations corporelles	329,9	321,7
Amortissement des actifs incorporels	72,3	88,7
	1 520,7	1 492,9
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	454,0	310,9
Autres charges, montant net	1,5	1,2
Coûts de financement	138,4	145,0
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	314,1	164,7
Impôts sur les bénéfices	70,3	62,6
Part des actionnaires sans contrôle	1,6	0,8
BÉNÉFICE NET	242,2	101,3
Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées	—	0,9
BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE	242,2 \$	100,4 \$
BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE		
– De base	0,67 \$	0,28 \$
– Dilué	0,66 \$	0,28 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE	0,20 \$	0,15 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION		
– De base	360,2	353,1
– Dilué	367,9	355,6

TELUS Corporation

Bilans consolidés

(non vérifié) (en millions)	Au 31 mars 2005	Au 31 décembre 2004
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	1 247,3 \$	896,5 \$
Débiteurs	874,9	863,5
Impôts sur les bénéficiaires et autres impôts à recevoir	172,7	132,5
Stocks	111,0	133,3
Frais payés d'avance et autres	245,8	183,4
Tranche à court terme des impôts futurs	372,0	438,4
	3 023,7	2 647,6
Immobilisations, montant net		
Immobilisations corporelles et autres	7 447,3	7 528,2
Actifs incorporels amortissables	695,6	737,0
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2 964,6	2 955,8
	11 107,5	11 221,0
Autres actifs		
Frais reportés	746,4	704,4
Impôts futurs	72,7	99,8
Placements	38,7	38,4
Écart d'acquisition	3 147,5	3 126,8
	4 005,3	3 969,4
	18 136,5 \$	17 838,0 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 486,9 \$	1 362,6 \$
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	58,4	70,7
Dividendes à payer	72,3	—
Facturation par anticipation et dépôts de clients	532,2	531,5
Tranche à court terme de la dette à long terme	4,4	4,3
	2 154,2	1 969,1
Dette à long terme		
	6 356,3	6 332,2
Autres passifs à long terme		
	1 486,6	1 506,1
Impôts futurs		
	995,3	991,9
Part des actionnaires sans contrôle		
	18,9	13,1
Capitaux propres		
Option de conversion des débentures convertibles	8,8	8,8
Actions ordinaires	7 116,4	7 016,8
	7 125,2	7 025,6
	18 136,5 \$	17 838,0 \$

TELUS Corporation

États consolidés des flux de trésorerie

Périodes terminées les 31 mars (non vérifié) (en millions)	Trimestre	
	2005	2004
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	242,2 \$	101,3 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :		
Amortissement	402,2	410,4
Impôts futurs	91,7	91,8
Rémunération à base d'actions	3,8	4,7
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	1,5	4,9
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(37,4)	(28,6)
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(12,3)	(52,5)
Autres, montant net	(4,4)	6,1
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	41,1	50,0
Rentrées liées aux activités d'exploitation	728,4	588,1
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépenses en immobilisations	(273,2)	(309,7)
Acquisition	(27,5)	—
Produit de la vente de propriétés et d'autres actifs	—	12,1
Autres	(5,5)	(1,0)
Sorties liées aux activités d'investissement	(306,2)	(298,6)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	87,9	27,0
Dividendes aux actionnaires	—	(42,3)
Achat d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote pour annulation	(158,3)	—
Émission de titres de créance à long terme	—	27,3
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(1,0)	(34,2)
Sorties liées aux activités de financement	(71,4)	(22,2)
SITUATION DE TRÉSORERIE		
Augmentation de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	350,8	267,3
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	896,5	6,2
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin	1 247,3 \$	273,5 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
Intérêts (versés)	(13,1) \$	(22,8) \$
Intérêts reçus	6,3 \$	14,2 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) reçus (versés), montant net	(1,1) \$	104,6 \$

TELUS Corporation

Information sectorielle

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié) (en millions)	Communications		Mobilité		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Produits externes	1 222,2 \$	1 171,1 \$	752,5 \$	632,7 \$	— \$	— \$	1 974,7 \$	1 803,8 \$
Produits intersectoriels	22,6	25,0	5,8	4,6	(28,4)	(29,6)	—	—
Total des produits d'exploitation	1 244,8	1 196,1	758,3	637,3	(28,4)	(29,6)	1 974,7	1 803,8
Charges d'exploitation	716,6	706,7	420,9	389,5	(28,4)	(29,6)	1 109,1	1 066,6
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	9,4	15,9	—	—	—	—	9,4	15,9
BAIIA ¹⁾	518,8 \$	473,5 \$	337,4 \$	247,8 \$	— \$	— \$	856,2 \$	721,3 \$
Total des dépenses en immobilisations	213,6 \$	259,4 \$	59,6 \$	50,3 \$	— \$	— \$	273,2 \$	309,7 \$
BAIIA moins le total des dépenses en immobilisations	305,2 \$	214,1 \$	277,8 \$	197,5 \$	— \$	— \$	583,0 \$	411,6 \$

- 1) Selon la définition de la société, le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. La société a publié de l'information au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.